

Lutétiotropisme et champ littéraire distinct. L'expérience de la Belgique francophone

Lutetiotropism and Distinct Literary Areas. The Francophone Belgian Experience

Chantal KIRSCH

Volume 21, Number 2, Fall 1989

La culture comme capital

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001388ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001388ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

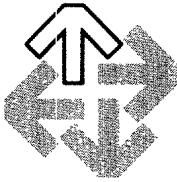
Cite this article

KIRSCH, C. (1989). Lutétiotropisme et champ littéraire distinct. L'expérience de la Belgique francophone. *Sociologie et sociétés*, 21(2), 147-175.
<https://doi.org/10.7202/001388ar>

Article abstract

Since the independence of Belgium in 1830, French-speaking Belgian writers have never stopped hesitating between two strategies: attempting to conquer Paris or making a name first in Belgium. The attraction of Paris, or Lutetiotropism, which results from the cultural weight of France in the French-speaking world, has frequently led them to deny their origins and to denigrate Belgium. This denial of origins creates a problem, however, as, more and more, the writer, no matter where he is from, is confronted with the question of his own identity. The peculiar dilemma of Belgian writers has led not a few of them to deny any specificity to Belgian literature, defining it as part of French literature. They have attempted to escape from the quite unflattering stereotype of Belgians current in France, but without ever really questioning it. They have attempted rather to define themselves as different from the majority of their fellow citizens, without having stopped expecting recognition in Belgium. Others have tried to create a specifically Belgian literary area, while continuing to hold themselves apart from their compatriots. All these contradictions have led many Belgian writers to exile themselves within their own country. This paper takes a quick look at this question and shows how it can be analyzed within the context of the market of symbolic goods, and how, at the same time, it falls outside a 'hexagonal' explanation. It shows as well, very briefly, how the Belgian situation is different from the Quebec situation.

Lutétiotropisme et champ littéraire distinct. L'expérience de la Belgique francophone



CHANTAL KIRSCH

Il est maintenant généralement convenu que l'histoire de la littérature française de Belgique, ou de la littérature belge d'expression française, peut être divisée en trois phases, les deux premières étant la phase centripète, qui va de 1830 à 1920 et marque la volonté de créer une littérature nationale «belge» au service du nouvel État¹, et la phase centrifuge, qui va de 1920 à 1960, et se caractérise au contraire par un éclatement de la notion de littérature belge et une tentative de rapprochement avec Paris ou *lutétiotropisme*. Il est important de noter que ces deux phases sont loin d'être homogènes et que ce sont les *forces dominantes* du champ littéraire belge qui sont successivement centripètes et centrifuges. Les contradictions internes abondent durant toute cette période et sont encore à l'œuvre aujourd'hui (voir à ce sujet, Klinkenberg, 1968 et 1980, et Kirsch, 1987: 325-347)².

1. La Belgique est indépendante depuis 1830.

2. Cet article est fondé sur ma thèse de doctorat (KIRSCH, 1987). Il serait trop long d'exposer ici la méthodologie que j'ai utilisée. En très bref, on peut dire qu'elle a été adoptée en fonction du caractère «officiel» (au sens de Bourdieu: public et légitime; ou quasi officiel, c'est-à-dire quasi légitime) des discours analysés. Ce sont des discours tout à fait décodables, bien qu'ils soient parfois délibérément occultés. Toutes les sources utilisées sont des sources écrites: soit des articles soit des déclarations verbales qui ont fait l'objet d'une publication. J'ai également fait de nombreuses entrevues qui ont servi à contrôler la pertinence des sources écrites. Pour plus de précisions sur la méthodologie, on peut consulter ma thèse et KIRSCH et BERNIER, 1988. Par ailleurs, la méthode utilisée est clairement comparative, en accord avec ma formation d'anthropologue. Elle me paraît d'autant plus pertinente que les échanges entre écrivains (voir cette note, plus bas) belges et québécois sont fréquents et ont donné lieu à de nombreux colloques et publications.

Il faut souligner que ce travail n'est en rien une analyse «littéraire». Il porte sur le discours que tiennent les écrivains sur la langue et l'identité collective, généralement dans des textes qui ne sont pas strictement littéraires. Cet article ne se veut donc en aucune façon un jugement sur leur œuvre, ni sur le plan linguistique, ni sur le plan littéraire. Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus d'une étude de sociologie de la littérature au sens habituel. En effet, ce n'est pas la littérature qui est prise comme objet mais bien le discours idéologique et politique des écrivains. Par ailleurs, «littérature» a ici un sens très large et comprend aussi bien les productions de masse que les œuvres d'avant-garde et autres (pour une discussion sur les différentes sortes de littératures, on pourra consulter DUBOIS, 1983, spécialement les pages 129 à 140). On ne s'étonnera donc pas de voir mentionner des auteurs qui sont différemment appréciés des critiques. Enfin, ce travail n'est

En 1960 commencent les grandes grèves de Wallonie, qui vont permettre à la population wallonne de prendre conscience du déclin économique de sa région et vont précipiter la crise institutionnelle dont la Belgique est en train de se sortir aujourd'hui. Dès 1970, une révision constitutionnelle instaure l'autonomie culturelle et prévoit la régionalisation³. À peu près au même moment, on peut constater une tendance de plus en plus marquée des écrivains belges à ne plus gommer leurs origines, sans toutefois renoncer à se faire éditer de préférence à Paris. On assiste en outre à des efforts de théorisation portant à la fois sur la littérature francophone de Belgique et sur la situation des écrivains belges. C'est la troisième phase, que Klinkenberg fait débiter en 1960 et qu'il appelle «phase dialectique» parce «qu'elle semble offrir à l'observateur une synthèse de la thèse nationaliste⁴ et de l'antithèse «apatride»» (Klinkenberg, 1981 : 48). Frickx et Klinkenberg décrivent ainsi la situation actuelle des lettres belges :

Il semble que, depuis quelques années, la production nationale entre dans une troisième phase (...): elle se caractérise à la fois par le rejet de la «belgitude»⁵ qui a marqué la première phase et de la dissolution dans l'universel qui a été l'idéal de la seconde. Elle témoigne du désir de rester proche des réalités locales à partir de quoi se vivent les malaises et les espoirs de la société post-industrielle (synthèse expliquant qu'un Hubert Juin puisse être à la fois auteur régionaliste et critique installé à Paris [...]). Ce nouveau courant se caractérise par l'introduction massive de lieux, de personnages et de thèmes belges dans une production dont l'intérêt n'est pas que régional (chose qui était plutôt évitée durant la seconde phase); il pousse même certains auteurs à utiliser les parlers locaux, non point dans une littérature dialectale — ou dialectisante — forcément marginale (...), mais bien dans des ouvrages proprement français (...). Ce courant bénéficie de l'intérêt renaissant pour les cultures jusqu'ici marginalisées (québécoise, occitane, bretonne) et pour

en aucune façon un «programme d'action» pour qui que ce soit. J'évite donc de donner des solutions aux problèmes que je soulève. Elles ne dépendent de toute façon pas de moi. Ce travail est analytique et là se limitent ses prétentions.

En tant qu'étude de l'idéologie, ce texte, comme ma thèse, part du point de vue que tout discours a une insertion sociale: d'abord en raison de l'appartenance de classe (ou de fraction de classe) des producteurs du discours; ensuite, en raison du contexte social global dans lequel le discours est produit. Il ne me viendrait pas à l'idée de dire aux écrivains belges (ou québécois) «comment» ni «sur quoi» ils doivent écrire. Mais si les écrivains parlent de leur «insertion sociale» et de celle de leurs œuvres, regrettent que le public belge ne les connaisse pas assez et lui en attribuent la responsabilité, il me semble justifié d'essayer de voir de quel ordre est leur discours et quelles répercussions il peut avoir sur leur société et, plus étroitement, sur le champ littéraire belge. J'ai critiqué dans ma thèse la tendance idéologique québécoise (en bonne partie dépassée maintenant) qui obligeait les écrivains à contribuer à l'élaboration ou à la consolidation de l'identité nationale. Je ne pense donc pas projeter ici, sur le «marché des idéologies culturelles belges», l'idéologie «littéraire-nationale québécoise». Ceci dit, l'écrivain, pour moi, a une responsabilité sociale, ce qui ne signifie pas qu'il doive «servir la patrie» au sens habituel du terme. Mais il me semble que, dans des écrits politico-idéologiques, la liberté de l'écrivain ne doit pas s'exercer totalement aux dépens de sa responsabilité civile et politique.

J'utilise généralement le terme «écrivain» de préférence à «écrivain» qui a des connotations trop restrictives. Le terme «écrivain» comprend ici les écrivains, les critiques, les essayistes, etc. La plupart des écrivains dont la production discursive fait l'objet de cette étude se définissent néanmoins eux-mêmes d'abord comme écrivains, bien qu'ils puissent occuper d'autres fonctions (journalistes, professeurs, etc.). Le cumul de fonctions est d'ailleurs, sociologiquement, l'une des caractéristiques les plus importantes des agents du champ littéraire.

3. Administrativement, la Belgique est divisée en trois Régions, la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise, dont les compétences touchent les matières économiques, et en trois Communautés, la Communauté française de Belgique, la Communauté flamande et la Communauté germanophone, qui ont un rôle surtout culturel et social. Voir KIRSCH, 1987 : 318 et suivantes. Il faut noter que la Région bruxelloise, dont le statut était en suspens, disposera bientôt des pouvoirs propres aux régions.

4. «Nationalisme», en Belgique, a généralement le sens de «centralisme», quoiqu'on le trouve aussi utilisé dans la même acception qu'au Québec.

5. La «belgitude» est un phénomène complexe et le terme est ici à mon avis, utilisé abusivement. Le mouvement de la belgitude, qui date de 1976 et est fondé sur la recherche d'une identité non nationaliste, fera l'objet d'un autre article.

diverses formes de retour au terroir. Cela explique sans doute que ces nouveaux écrivains, quoique assumant leurs origines, soient écoutés et édités à Paris. Est-ce la chance des lettres belges?

(Frickx et Klinkenberg, 1980: 12)

Ce nouveau courant n'a cependant pas éliminé le profond malaise qui règne depuis longtemps dans le milieu littéraire belge: il n'est qu'en partie vrai que les écrivains belges aient cessé de nier leurs origines. Ce déni se traduit surtout, symboliquement, par un soin excessif à les présenter comme un «hasard». L'objectif poursuivi est d'obtenir la légitimité, toujours fuyante et fragile pour les Belges, obligés de fonctionner dans un champ littéraire directement dominé par la France. Si la formule de Michel Tremblay, «Je veux faire partie de la culture francophone mondiale, mais je ne veux pas être un sous-français», que rappelle Klinkenberg (1981: 48), résume très bien l'espoir de la majorité des écrivains francophones hors hexagone, y compris les Belges, il y a cependant un monde entre les stratégies et les positions de principe de la plupart des écrivains belges et québécois. J'essaierai de donner ici un aperçu critique de celles des écrivains belges.

Il faut souligner tout d'abord que le poids culturel de la France (à travers les différentes instances de l'institution littéraire française, voir à ce sujet Dubois, 1983 et Klinkenberg, 1983) a conduit les écrivains belges à prendre leurs distances vis-à-vis d'un peuple auquel il est dangereux de trop s'identifier, notamment parce qu'il a été souvent stigmatisé par des Français (qu'on songe à *Pauvre Belgique*, de Baudelaire). Cette tactique ne leur est cependant pas particulière. Elle était très présente au Québec, par exemple, pendant les années 1960 et au début des années 1970, lorsque les écrivains québécois voulaient faire naître le «Québécois» des cendres du «Canadien français». Ils se sont cependant rapidement aperçus que cette attitude n'était guère efficace dans le contexte d'une lutte nationale, et, qu'en outre, pour créer un marché local, il ne fallait pas qu'ils se dissocient trop de la population en général. La situation politique et culturelle du Québec du début des années 1960 était assez claire pour que les écrivains puissent mettre sur pied une stratégie efficace. En Belgique, au contraire, les écrivains ne parviennent pas à se situer dans le cadre politique flou de la Communauté française et ne se rapprochent pas d'une population qui ne se reconnaît d'ailleurs pas en eux. Si cette distance entre les écrivains belges et ce qui devrait être leur public privilégié les frustre, elle est cependant moins difficile à vivre sur le plan personnel qu'elle ne l'était il y a vingt ou trente ans pour les écrivains québécois. En effet, l'écrivain belge a plus de chance de conquérir le marché français étant donné qu'il est plus facile pour lui de s'expatrier et de se couler dans la culture française. Décider d'aller vivre en France n'a pas les mêmes conséquences pour un Belge, qui peut facilement maintenir ses attaches en Belgique, que pour un Québécois qui ne peut que rarement retourner chez lui et fait face à une plus grande solitude sociale et culturelle. Les écrivains (et les artistes) belges ont donc *individuellement* beaucoup plus de chances de ne pas être des sous-Français, puisqu'ils peuvent décider de devenir tout simplement Français. Mais cette décision, très fréquente, contribue à l'effritement culturel de la Communauté française de Belgique et de la Wallonie conçues comme entités distinctes.

Si le lutétiotropisme est loin d'être mort en Belgique, les écrivains belges se demandent quand même depuis quelque temps s'il ne vaudrait pas la peine d'essayer de conquérir le marché national. Par ailleurs, si l'écrivain belge se définit encore souvent sans hésitation comme «écrivain français», il ne peut plus ignorer la question de l'identité — nationale ou régionale, et souvent même locale. Les débats des dernières années sur la situation des lettres belges à l'intérieur de la littérature française portent d'ailleurs autant sur l'identité sociale et culturelle que sur la littérature. Dans certains cas, comme chez Mertens et quelques autres, le refus de «désert, d'abandonner le terrain» (Mertens, 1979: 21) a donné lieu à une recherche de l'identité qui n'est cependant pas sans problème. D'autres pensent toutefois encore que l'écrivain est un être «à part» assez peu concerné par de

telles contingences. (Cf. Rombaut, dans Emond, 1980: 103-111; Verheggen, 1979: 20; Andrienne, 1981: 11, note 14. On peut trouver d'autres exemples dans tous les dossiers qui portent sur la littérature française de Belgique.) Cette attitude, souvent paradoxalement liée à un profond désir de «réussir» en Belgique, s'accompagne d'une violente amertume lorsque la réussite s'y fait attendre (même si elle est venue ailleurs, cf. Ronse, dans Emond, 1980: 113-123).

Ne s'étant toujours pas décidés à effectuer un rapprochement avec leurs compatriotes, les écrivains continuent en général à mener leurs luttes à l'intérieur de la sphère restreinte en se demandant pourquoi ils n'ont pas plus d'audience. Leurs critiques de la Belgique et des Belges demeurent étroitement liées à leur position dans le champ littéraire et sont plutôt des critiques d'humeur que des critiques sociales. Elles n'ont donc que des effets de champ et leur impact sur la société belge est faible. Certains écrivains ont pourtant l'impression d'avoir fait de grands efforts pour intéresser le public belge et de mériter une audience qui continue de leur être refusée. C'est particulièrement le cas de ceux qui se sont «dits» Belges en France et qui considèrent que ce sacrifice devrait leur valoir la reconnaissance en Belgique. Certains d'entre eux s'étonnent de voir qu'ils ont un statut bien différent, dans leur société, de celui de leurs confrères québécois dans la leur. Mais ils ne sont pas nécessairement disposés à prendre les moyens qui ont permis aux Québécois d'acquérir un pouvoir symbolique parfois très fort (à savoir le nationalisme et l'affirmation de la spécificité québécoise). Bien au contraire, ils souhaitent généralement éviter toute phase ultranationaliste, et ce, quelle que soit leur tendance (voir notamment *Le Manifeste pour la culture wallonne*, 1983). Ils veulent être eux-mêmes sans agressivité, ne pas se sentir obligés de chanter le pays s'ils ne le souhaitent pas, mais être néanmoins libres de le faire s'ils le désirent (cf. Wouters, 1976, par exemple).

EXISTE-T-IL UNE SPÉCIFICITÉ «BELGE»?

Depuis son indépendance, la Belgique a traversé de nombreuses et graves crises politiques. Ses divisions sont multiples et les plus difficiles à appréhender conceptuellement sont celles qui divisent la «Communauté française de Belgique». Les Belges francophones ont créé dans les dernières années des dénominations qui devaient permettre de procéder, tout à fait consciemment, à la «nomination publique» définie par Bourdieu (1982: 141-142). Acte magique, la nomination publique entraînerait l'existence de ce qu'elle nomme. Le problème en Belgique francophone est que la plupart des dénominations ne nomment jamais que des divisions, ce qui n'est évidemment pas le but de l'opération. Comme les Québécois ont réussi à nommer leur espace et leur identité, les Flamands ont nommé les leurs. Les Belges francophones, eux, ne réussissent ni à nommer leur espace qui reste fragmenté pour ne se réunir péniblement que sous le vocable de *Wallonie/Bruxelles*, ni à nommer leur identité collective, si peu collective qu'on ne sait comment la qualifier et qu'on la définit prudemment par rapport à la seule chose qui ne divise pas mais n'unit pas non plus, la langue, ni à se nommer eux-mêmes, ni Belges, ni Wallons. Cette confusion est due bien sûr à des problèmes concrets de domination politique (à l'intérieur de l'État belge) et symbolique (de la part de la France). Mais elle vient aussi du fait que les Belges francophones, qui ont fini par accepter à contre-cœur que les Flamands affirment leur différence et ont été contraints d'admettre la leur dans le cadre belge, n'arrivent pas à se reconnaître comme séparés intellectuellement et culturellement de la France, pas plus, bien sûr, que comme Français.

Il n'est donc pas étonnant que la même question soit constamment posée: les écrivains belges sont-ils différents des écrivains français et en quoi? Et, par extension, les Belges sont-ils différents des Français et en quoi? Existe-t-il une spécificité belge?

Hanse répondait en 1964:

[L]a France n'a jamais cessé d'être notre axe intellectuel. *Les écrivains français de*

Belgique ont toujours eu leurs regards fixés sur la France (...) Ils n'ont pas essayé, dans leur ensemble, de résister aux sollicitations de la culture française, qui a toujours été la sève de leur esprit.

(...) L'appartenance nationale cède le pas, *normalement*, à l'appartenance linguistique, même si elle détermine une particularité du tempérament individuel. Un écrivain de Belgique ou de Suisse, si sa langue est celle de la communauté littéraire française, appartient en principe à celle-ci. Il est trop proche de la France, trop soumis à ses influences, trop imprégné de sa culture et de ses traditions, trop attentif aux mouvements de la pensée et des lettres à Paris pour ne pas se rapprocher de l'esprit français et ne pas s'intégrer dans la littérature française.

(Hanse, 1964: 12; je souligne)

Ces mots de l'un des Belges les plus connus dans la francophonie reflètent une stratégie encore assez courante aujourd'hui. Hanse veut combattre l'exclusion dont les écrivains belges sont l'objet de la part de l'institution littéraire française, mais il pense que, pour y arriver, il est nécessaire de nier l'appartenance nationale. Il l'élimine donc au profit d'une appartenance linguistique qui ne fait que mettre l'écrivain belge en état de subordination vis-à-vis de la France (il est «soumis à ses influences»). Mais comme l'appartenance nationale est une réalité incontournable «jusqu'à nouvel ordre», comme le dit Quaghebeur (1982: 22), et qu'elle se manifeste autant dans l'œuvre que dans la personnalité des écrivains, il ne peut la passer entièrement sous silence et en fait «une particularité du tempérament individuel». Cette tactique réductrice est fréquente en Belgique. Mais elle est inefficace. Le problème, jamais vraiment posé, n'est jamais réglé et les écrivains belges, comme groupe, restent illégitimes.

Hanse ne peut pourtant pas être assimilé à ceux qui réfutent toute spécificité belge. Il ne pense simplement pas qu'il soit incompatible d'affirmer qu'il existe une spécificité de la littérature française de Belgique et de souhaiter que cette littérature soit englobée dans la littérature française. Pour lui, il est possible de concilier les deux. Pour y arriver, il a tendance à établir des ordres de préséance — d'ailleurs fluctuants selon les époques — entre la nécessité de revendiquer son appartenance à une culture minoritaire et la fierté d'appartenir à une grande culture qui permet de s'ouvrir au monde.

Le refus de se prononcer sur la spécificité de la littérature belge donne souvent lieu à des affirmations contradictoires et embrouillées: elle existe sans exister; on ne la reconnaît pas (parce qu'elle est trop difficile à *définir* et à *décrire*), mais on ne peut s'empêcher d'y faire sans cesse allusion. Deux courts passages d'Hubert Juin illustrent ce type de contradiction.

Il est certain que Marcel Lecomte, Paul Nougé, René Magritte pensaient autrement que ne pensaient, à Paris, les partisans d'André Breton. Cependant, *cela ne suffit pas à fonder une spécificité*, ni à prouver que la littérature belge de langue française est foncièrement différente de la littérature française de France.

(Juin, 1978; je souligne)

Autre fait qui a contribué à la spécificité belge: le phénomène qu'on a appelé le «surréalisme révolutionnaire» (...) Il y avait donc là et alors des démarches absolument propres à la Belgique.

(Juin, dans Émond, 1980: 45, je souligne)

Cependant, si l'incorporation de la littérature belge à la littérature française demeure au centre de bien des discussions, l'opinion de la France et des écrivains et critiques français est rarement prise en compte. Les débats restent centrés sur la situation interne des écrivains belges qu'ils décortiquent sans merci en laissant en suspens un élément majeur: l'ambiguïté de la France vis-à-vis des communautés francophones périphériques.

Jusqu'à très récemment la plupart des écrivains et des critiques belges étaient favorables à une incorporation «contrôlée» de la littérature française de Belgique dans la littérature française. Ils invoquaient, et nombre d'entre eux invoquent toujours, trois arguments:

1) la Belgique est une province culturelle de la France; 2) il est impossible de trouver un dénominateur commun «belge» pour tous les écrivains belges de langue française; 3) vouloir une littérature «nationale», c'est décider de s'enfermer dans un ghetto et favoriser la médiocrité.

1. LA BELGIQUE EST UNE PROVINCE CULTURELLE FRANÇAISE

C'est l'argument le plus répandu et il renferme généralement les deux autres. Il n'est guère contesté et semble évident à la plupart des écrivains et critiques, même lorsqu'ils sont favorables au développement d'une littérature plus autonome (cf. Detrez, 1979: 24; Hubin, 1979: 24-25; Thiry, 1975; 7; Mogin, 1979: 22). Les nuances apportées sont cependant multiples, allant d'un sentiment carrément rattachiste au simple effet de style. Mais même si chez certains l'argument tient de la formule, son rôle idéologique est loin d'être négligeable. Il permet en effet aux écrivains, d'une part, de ne pas se couper de la France et, d'autre part, de se concevoir comme un groupe à part, une élite, en Belgique. La Belgique vue comme province française devient alors un «lieu commun» dans les deux sens du terme, qui permet aux écrivains de ne pas courir le risque d'une seule appartenance. L'analogie avec la «province française» n'est évidemment pas proprement belge. Elle a fait partie du discours québécois jusque dans les années 1960, au moment où la recherche de l'identité nationale l'a rendue caduque. Elle me paraît cependant plus profondément ancrée chez les Belges où elle traduit parfois une approche sociologique simpliste. «La seule spécificité que je reconnaisse à la Belgique est d'être un carrefour de langues, donc de cultures, dit Rombaut, [j]e me situe en tant qu'écrivain de langue et de culture françaises. Et pour en finir avec cette question, quel sens cela aurait-il de parler d'Artaud comme d'un écrivain marseillais, de Michaux écrivain namurois, de Barthes écrivain occitan ou basque, puisqu'il est né à Bayonne?» (Rombaut, dans Émond, 1980: 103-104).

Ce type de position est courant en Belgique. Il est le produit de décennies de luttes pour la reconnaissance par l'institution littéraire parisienne et ne suscite guère d'étonnement chez les écrivains auxquels ce genre de déclaration paraît tout à fait naturel.

Il ne faut pas perdre de vue, lorsqu'on analyse cet argument, qu'il se situe dans le contexte général de la contradiction entre forces centripètes et centrifuges. Il ne faudra donc pas s'étonner s'il charrie lui-même des contradictions. Sa persistance peut être attribuée à deux phénomènes principaux. Premièrement, la proximité géographique et l'influence culturelle de la France. Deuxièmement, la nécessité de mettre au point des stratégies qui restreignent le poids de la France et/ou qui en tirent parti.

Jusqu'à la publication du *Manifeste pour la culture wallonne* en 1983, les stratégies collectives étaient majoritairement orientées vers l'obtention de la légitimité en France et la conquête du marché français. Le thème de la «province française» était, et est encore, le fondement de plusieurs de ces stratégies. La plus courante et la plus contradictoire est celle qui consiste à affirmer d'un même souffle que la Belgique est une province culturelle de la France et qu'elle est différente des provinces françaises. Hanse, par exemple, pense d'une part que l'écrivain belge de langue française «est dans le même cas qu'un écrivain du Midi ou du Jura» (1964: 12) et, d'autre part, que:

La Belgique francophone est, littérairement, une province française, mais une province qui se sent très proche de Paris. Nos meilleurs écrivains ne sont pas des écrivains régionaux et la plupart d'entre eux s'identifient à l'esprit français bien plus qu'ils ne s'en distinguent; ce sont des écrivains français de Belgique.

(Hanse, 1964: 21)

Toutefois, si, d'un côté, Hanse semble dire que la Belgique francophone est plus proche de Paris que certaines provinces françaises, il n'est pas prêt pour autant à nier la spécificité ni l'originalité des écrivains belges: «Il y a cependant une vie littéraire belge qui n'est pas celle de Paris, dit-il, et qui est bien moins encore celle d'une province de

l'État français. Je suis loin de mépriser les écrivains régionaux de France, mais je puis bien dire que le niveau de notre activité littéraire est aujourd'hui supérieur à celui des départements français». Il poursuit, et cette remarque est loin de faire l'unanimité parmi les écrivains belges: «Ceux-ci sont privés de leurs meilleurs écrivains, qui vont courir leur chance à Paris. L'écrivain belge n'est pas contraint à la même fuite» (1964: 21).

Ces quelques lignes montrent la contradiction, dont ils sont d'ailleurs en général conscients, qui marque les écrits de ceux qui ont fait profession de défendre la Wallonie et la culture «wallonne», «romande», «romane» ou «française de Belgique», tout en essayant de renforcer les liens avec la France. Je songe ici particulièrement à Maurice Piron qui écrivait qu'«on ne considère plus aujourd'hui les lettres françaises de Belgique comme un domaine distinct, séparé de l'ensemble des œuvres et des auteurs qui forme la littérature française» (1979: 67; je souligne) et portait au crédit de la littérature française l'œuvre des écrivains belges les plus connus. Il «serait dérisoire», disait-il, «de définir dans l'optique de l'histoire littéraire du pays qui leur a donné le jour» des auteurs de réputation internationale comme Michaux ou Simenon (1979: 68). La reconnaissance ne pourrait-elle passer que par la *dénationalisation des célébrités*, généralement expatriées? Si tel est le cas, la marginalisation des écrivains belges (de même que des artistes et des intellectuels), ne peut aller qu'en s'accroissant. Chez Piron, ce n'est qu'à travers des distinctions subtiles que l'écrivain belge qui écrit en français a droit à une identité nationale: «[S'] il n'existe pas de littérature belge d'expression française (...), il existe un développement de la littérature française de Belgique qui ne se confond pas — sauf peut-être à l'heure actuelle — avec celui que fait apparaître l'histoire littéraire de la France» (Piron, 1968: 368; je souligne).

Le problème est d'autant plus aigu que ce *on* qui ne considère plus les lettres françaises de Belgique comme un domaine distinct, ce n'est pas la France, ce sont les écrivains belges. C'est ce que reconnaissent Burniaux et Frickx, sans que cela leur pose un problème particulier. «Les Français», rappellent-ils, «se refusent généralement à reconnaître pour leurs les écrivains de langue française qui font carrière en Belgique» (1980: 4-5). L'obstination avec laquelle certains Belges rejettent cette évidence semble particulièrement peu réaliste lorsqu'on voit que la littérature belge est classée parmi les *Littératures étrangères* à la FNAC à Paris, un des seuls endroits où l'on peut trouver des romans belges en France. Burniaux et Frickx ajoutent ce qui devrait être le mot de la fin: «On ne voit pas pourquoi, si Kafka est Tchèque, et non pas Allemand, Verhaeren serait Français et non Belge» (1980: 5).

Malheureusement, ce n'est pas si simple. Leur amour de la langue et de la culture françaises, qui est réel, pousse bien des écrivains à vouloir s'intégrer à la littérature française «tout court» (ils y sont également poussés par des intérêts plus matériels). Cependant, nombre d'entre eux veulent être reconnus par la France au titre d'«écrivains différents». Cette contradiction est d'autant plus difficile à assumer qu'elle est rarement explicitée. Refusant le nationalisme à la québécoise (ou à la française), se sentant à la fois «pareils» et «différents», les écrivains belges s'attendent paradoxalement à être reconnus à la fois pour leur différence et pour leur similitude. À la façon des «cousins québécois»? Ils n'osent pas vraiment y croire (et je ne suis pas convaincue qu'ils le souhaitent vraiment). Ni la différence ni la similitude ne sont assez grandes. Que faire alors?

L'une des tactiques privilégiées est d'essayer de nier «officiellement» l'importance de la différence et de l'édulcorer en la transformant en «richesse» et en «diversité». Cette tactique permet de nier la minorisation effective et de revaloriser les particularismes. (Elle est aussi, curieusement, utilisée actuellement par les organismes français chargés de défendre la langue et la culture françaises au niveau international⁶.) Elle permet également

6. La stratégie du Commissariat général de la langue française, par exemple, comprend la volonté de revaloriser les «français régionaux de France» et de montrer que le français peut être de plus en plus

de ne pas s'aliéner la France en dénonçant trop brutalement les actes discriminatoires. L'oppression symbolique est alors mise au compte d'une simple «incompréhension». Il s'agit bien d'une réaction de minorisé qui ne peut compter, pour améliorer son sort, que sur le bon vouloir de celui qui le domine. Il s'agit donc d'un geste purement symbolique posé et reposé depuis des décennies. Ainsi, Marcel Thiry, écrivain et militant wallon, déclarait :

S'il est vrai qu'il n'y a pas de littérature belge et que nous faisons partie de la littérature française, il est non moins constant — et fort heureux pour la riche diversité de cette littérature française elle-même — que des tendances partagées, des signes communs, une nécessaire soumission à de mêmes conditions déterminantes peuvent marquer dans leur ensemble les livres des auteurs belges, et faire ainsi de cet ensemble une province au visage assez nettement particulier dans le grand domaine des lettres françaises.

(Cité par Gascht, 1972: 17)

Paradoxe dont Robert Vivier soulignait l'un des aspects il y a plus de vingt ans : «On voudrait (...) que ce qui vient de chez nous ne fût pas distingué, fût reçu comme français, et qu'en même temps sa valeur fût mise à l'actif de l'amour-propre *belge*» (1965: 11).

Cette petite phrase est extrêmement intéressante parce qu'on y voit quatre des éléments de la stratégie principale des écrivains belges : 1) refus d'un certain type de distinction négative : ils ne veulent pas être perçus comme étrangers parce qu'ils craignent l'exclusion ; 2) recherche de la légitimité qui ne peut être obtenue que si l'on est reconnu comme Français ; 3) recherche de la reconnaissance de la valeur personnelle ; 4) revendication de la distinction, cette fois positive (lorsqu'on a obtenu le succès, il redevient possible d'affirmer et de faire reconnaître sa différence). Il est clair que la plupart des écrivains ne parviennent jamais au point quatre et que nombre d'entre eux vivent alors une aliénation profonde, à la fois culturelle et politique. Vivier lui-même ne va cependant pas plus loin que Hanse parce qu'il ne voit là que des «sentiments» :

Le problème n'est pas résolu, et peut-être après tout ne pourrait-il l'être que dans les termes psychologiques où il a été posé, puisqu'il est né d'un souhait qui, comme il arrive souvent à ce qui vient du sentiment, est en soi assez paradoxal (...) C'est illogique, cela ne peut que faire un peu mal, c'est profond : pas autre chose que du vivant.

(Vivier, 1965: 11)

Il ne reconnaît donc dans la tension qui est au cœur de la situation des écrivains belges qu'une souffrance existentielle. Pourquoi ? Parce que cela fait partie de la stratégie habituelle et parce qu'il est lui-même dans une situation qui ne lui permet pas de s'attarder sur sa différence. Les extraits que je cite proviennent d'une leçon inaugurale en Sorbonne. Il serait donc de mauvais goût, et risqué, de laisser entendre que les difficultés des écrivains belges proviennent, en tout cas en partie, de l'attitude de la France elle-même. Ce ne sera même pas mentionné. Vivier adopte la stratégie qu'il a commencé à exposer. Il revendique la légitimité et la reconnaissance à titre de semblable, et non à titre d'égal. Cette attitude, totalement différente de celle des écrivains québécois, lui permet de nier l'existence des mécanismes d'exclusion. En se voilant ainsi la face, il espère que sa différence aura un effet de distinction positif. Une telle stratégie est vouée à un échec à peu près certain, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'actes de soumission qui ne peuvent qu'empêcher la reconnaissance. Il déclare par exemple :

«riche» si on ne se laisse pas aller à un purisme étroit. Cette stratégie, en œuvre depuis plusieurs années, a pour objectif principal de contrer les arguments de ceux qui veulent incorporer tels quels des mots étrangers, spécialement des termes techniques anglais, parce qu'ils sont «plus concis», «disent mieux ce qu'ils veulent dire» et sont «utilisés dans tous les pays».

Mon seul désir, en effet, est de vous inspirer l'envie de lire des œuvres de mon pays qui sont des œuvres françaises. La langue est un pont... Par ce pont, les habitants du faubourg passent au centre urbain et s'y ravitaillent: c'est ce que nous, Belges, avons toujours fait et continuerons à faire en lisant les livres de France. Mais, permettez à un écrivain belge de vous le dire, les banlieusards seraient touchés que des citadins, usant à leur tour de la facilité du pont, ne dédaignent pas de venir se rafraîchir parfois sous leurs tonnelles.

(Vivier, 1965: 20)

Cette stratégie, fondée sur la méconnaissance de la puissance des mécanismes d'exclusion français, si elle est naïve et inefficace, est cependant presque toujours fondée, chez les écrivains qui l'utilisent, sur la volonté de mettre en valeur l'*ensemble* de la production belge. Dans ce sens, on peut dire qu'il s'agit d'une stratégie collective de valorisation de la culture belge francophone.

La société française comme société exclusiviste est une représentation mentale commune en Belgique (proche de la façon dont on se représente la France au Québec, ou Paris dans la province française) et les écrivains belges n'en nient pas nécessairement la pertinence (cf. p. ex. Hanse, 1959). On pourrait dire, cependant, qu'ils font, volontairement ou involontairement, tout en leur pouvoir pour que cette représentation n'atteigne pas le stade objectal⁷, et qu'elle ne puisse servir de fondement à une manipulation symbolique qui conduirait à l'élaboration d'une stratégie d'obtention du pouvoir symbolique. Ils doutent généralement de l'efficacité d'une telle stratégie pour la Belgique. La France est trop proche et trop présente pour qu'on puisse songer à retourner ses armes contre elle. Maintenir la Belgique francophone dans son statut de «province française» devient donc un acte magique par lequel on espère se faire accepter et contourner l'exclusion.

Ce refus d'essayer de transformer l'exclusion en pouvoir est profondément intériorisé en Belgique, même chez ceux qui font une analyse sociologique de l'institution littéraire. Les mécanismes d'exclusion sont souvent mentionnés et analysés (dans le cas des écrivains, ce sont les mécanismes liés à l'édition, la diffusion, la critique), mais ils sont vus comme incontournables et on espère au mieux les *aménager*.

Dans une telle perspective, on ne peut faire beaucoup mieux que de s'opposer, à la façon de Hanse, à une «conception étriquée de la littérature française» qui exclut les écrivains non hexagonaux de langue française:

La grandeur d'une littérature est faite de sa diversité, de son renouvellement incessant. Provinciaux ou étrangers, tous ceux qui produisent une grande œuvre contribuent à modeler le vrai visage de la littérature française. C'est pourquoi ils ont le droit de prendre place dans l'histoire de cette littérature. Le jugement des critiques et des historiens doit être inspiré par la qualité et non par la nationalité ou la résidence des écrivains. Il y a là une révolution à faire.

(Hanse, 1964: 13)

7. Bourdieu a repris la distinction faite par Weber entre communauté de pratique (langue, accent, etc.) et identité:

[L]a recherche de critères «objectifs» de l'identité «régionale» ou «ethnique» ne doit pas faire oublier que, dans la pratique sociale, ces critères (par exemple la langue, le dialecte ou l'accent) sont l'objet de *représentations mentales*, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés, et de *représentations objectives*, dans des choses (emblèmes, drapeaux, insignes, etc.) ou des actes, stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentale) que les autres peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs. Autrement dit, les traits que recensent les ethnologues ou les sociologues objectivistes, dès qu'ils sont perçus et appréciés comme ils le sont dans la pratique, fonctionnent comme des signes, des emblèmes et des stigmates. Parce qu'il en est ainsi, et qu'il n'est pas de sujet social qui puisse l'ignorer pratiquement, les propriétés (objectives) symboliques, s'agirait-il des plus négatives, peuvent être utilisées stratégiquement en fonction des intérêts matériels mais aussi symboliques de leur porteur.

(Bourdieu, 1980 [2]: 65)

Comme position de principe, cela paraît indiscutable. Mais il ne suffit pas d'en rester à une position de principe et ce type d'argumentation, qui pourrait aller beaucoup plus loin étant donné que les écrivains sont souvent conscients des facteurs sociaux et politiques qui sont à la base de la non-reconnaissance des francophones de la périphérie dans la vie culturelle française, est bloqué parce qu'ils refusent d'en tenir compte dans l'élaboration de leur stratégie et s'en remettent au bon vouloir des Français.

Certaines des valeurs défendues par Hanse et d'autres écrivains belges sont d'ailleurs très proches de certaines valeurs hexagonales: la vision mythique du français (langue de liberté, d'universalité, etc.), entre autres. Dès 1964, cependant, pour Hanse par exemple, affirmer que le français était universel ne signifiait déjà plus nécessairement que tous les francophones devaient parler ou écrire un *même* français. De ce point de vue, le français n'en est pas moins perçu comme un lien *spirituel* entre tous ceux qui le pratiquent, lien tellement fort qu'il supplanterait les divisions politiques, les appartenances nationales, les antagonismes et les intérêts matériels. C'est le syndrome du «ma patrie, c'est ma langue» qu'on trouve chez beaucoup d'écrivains belges (cf. p. ex. Moreau, 1980: 355; Hubin, 1979: 24; Thinès, 1979: 18). Tous les francophones feraient partie de la même communauté et s'uniraient «dans l'unité et la diversité». Le problème de ce type de position n'est pas sans rappeler celui que pose la reconnaissance de la langue officielle. C'est, bien sûr, la fonction ultime de la langue officielle que d'effacer les inégalités qu'elle recouvre. Si Bourdieu et Boltanski considèrent comme une *fictio juris* «le fait de ranger dans la même «communauté linguistique» tous les membres d'une nation dont l'idiome (...) est la langue officielle» (1975: 3), que faut-il penser de la tentative de ranger dans la «littérature française» tous les écrivains qui écrivent en français?

On sait que la «décentralisation» pour cause de «culture commune» n'atteint un point extrême que chez les francophones. Les causes objectives de cette situation sont maintenant largement reconnues, en particulier le poids démographique de la France par rapport aux autres pays francophones (voir p. ex. Cellard, 1981: 286) et son système fortement centralisé. Le poids de l'histoire joue contre les collectivités francophones. Piron cite d'ailleurs Octave Crémazie qui écrivait à l'abbé Casgrain le 29 janvier 1867: «Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui (...). Voyez la Belgique, qui parle la même langue que nous. Est-ce qu'il y a une littérature belge?» (Piron, 1979: 92). Mais il faut ajouter que cette situation d'inégalité ne peut se reproduire qu'en raison d'un degré plus ou moins grand de complicité de la part des collectivités francophones.

Le Québec, qui est éloigné de la France et n'a pas avec elle des liens politiques ou économiques trop contraignants (contrairement à la Belgique ou aux pays africains), a obtenu une certaine autonomie et un certain rayonnement culturels malgré les circonstances économiques difficiles dans lesquelles il est obligé d'assurer la promotion de sa culture. Bien que, depuis quelque temps, on assiste à un nouveau rapprochement France-Québec et que le Québec semble prêt à accepter des conditions pas toujours égalitaires, on peut supposer qu'une attitude «impérialiste» de la part de la France ne serait pas tolérée. Par contre, une bonne partie de la Belgique francophone continue à croire qu'elle peut s'affirmer dans la francophonie sans avoir à se démarquer trop brutalement de la France.

L'analogie avec la province française est constante, même chez ceux qui tentent de favoriser l'autonomisation des institutions culturelles belges francophones.

Il convient (...) de (...) rappeler deux ou trois choses banales à propos de la façon dont la littérature fonctionne dans l'espace belge.

La première est que, en principe, il n'y a pas de séparation fondamentale entre les pratiques littéraires de Belgique et de France. Je veux dire: en gros un auteur belge francophone est un peu dans la situation d'un auteur français vivant en province. Il participe de la même culture littéraire et relève de la même institution, du même corps de lettres. Et c'est (...) une institution très centralisée (...) avec un pouvoir fort s'exerçant à Paris.

(Dubois, dans Mesnil et Piemme, 1979-1980: 18)

S'il s'agit d'une chose communément admise, il ne s'agit pas pour autant d'une chose banale. D'une part, cette acculturation des intellectuels, qui débouche souvent sur l'aliénation, n'a pas vraiment été analysée sans prendre pour acquis qu'elle était inévitable. D'autre part, il semble bien que la situation des écrivains belges, jeu constant entre l'intégration et l'exclusion, engendre des pratiques différentes, en tout cas du point de vue des stratégies de promotion personnelle et collective, qui m'occupent ici, et probablement de celui de l'écriture elle-même, qui n'est pas vraiment de mon ressort. Andrienne écrit :

Il existe, au cœur de toute écriture belge, une tension, que d'aucuns affirment être créatrice, entre la surdétermination linguistique française et la volonté d'expression propre et d'identité culturelle (...) Rien ne sert ici, pour gommer le problème, d'y voir une situation analogue à celle du provincial français.

(Andrienne, 1984: 13)

Et, pour fonder son affirmation, il cite Cellard :

[D]ans le domaine d'un vécu psychologique, toute collectivité de langue française maternelle, sauf la collectivité française, ne peut exister qu'à travers un statut tragique car seule la communauté hexagonale a une possession tranquille de sa langue.

(Cellard, 1981: 289, cité par Andrienne, 1984: 13)

Andrienne ajoute que cette « possession est refusée par la France, qui se déclare seule garante de la langue française, mais aussi par les communautés francophones tiraillées entre l'assimilation totale et l'affirmation d'une impossible identité » (1984: 13). On voit ici à l'œuvre deux choses : tout d'abord, la reconnaissance d'une « responsabilité partagée » dans la question de la minorisation des communautés francophones ; ensuite, la confusion implicite entre la « collectivité » ou la « communauté » et sa petite-bourgeoisie intellectuelle, car le statut « tragique » des collectivités francophones est surtout celui de leurs élites.

Andrienne, donc, après avoir bien dit qu'il ne sert à rien de camoufler le problème des écrivains belges sous une analogie avec les provinciaux français, écrit :

En un sens, la Belgique est une province française. Sa langue est le français. Ses classes cultivées vivent en symbiose complète avec la France. Les médias jouent un rôle essentiel. Le pays capte les chaînes de télévision françaises et les radios françaises ou périphériques francophones. Certaines estimations accordent à ces stations un taux d'écoute supérieur à celui des postes nationaux. La presse quotidienne française écoule près de 100 000 exemplaires en Belgique et la presse hebdomadaire y est plus lue que les périodiques belges. C'est dire que l'univers politique français est familier à la classe cultivée belge qui est parfaitement au courant de la problématique française. De ce fait, bien des problèmes typiquement belges acquièrent un statut régional d'un intérêt secondaire.

(1984: 15-16)

C'est dire aussi que la « classe cultivée » belge se voit avec les yeux des Français ou des Belges de Paris. Elle se voit donc en quelque sorte *en différé*. Mais s'il est vrai que traditionnellement la « classe cultivée » belge consomme surtout des produits culturels français, et notamment les plus légitimes, parler de « symbiose complète » est nettement excessif. Cela constitue même un fondement de la méconnaissance que les élites intellectuelles belges ont de leur relation avec la France, puisque c'est justement cette absence de symbiose qui les empêche d'accéder à la plus haute légitimité en France, sauf si elles s'expatrient.

Le thème de la « province française » me semble donc être en bonne partie idéologique et servir à masquer, à leurs propres yeux et aux yeux des autres, l'écart qui existe entre les intellectuels belges et les intellectuels français. Le deuxième argument utilisé pour favoriser l'intégration de la littérature belge de langue française à la littérature française relève d'une manipulation symbolique du même ordre.

2. LES ÉCRIVANTS BELGES N'ONT PAS DE DÉNOMINATEUR COMMUN

Ce deuxième argument peut être vu comme une réaction aux excès nationalistes centralisateurs de la phase centripète. Il est étroitement lié à l'argument précédent puisqu'il a pour objectif de dévoiler le caractère fictif d'une homogénéité culturelle «belge», qui suppose l'existence d'un «tempérament belge» qui engendrerait un type de littérature particulier. Piron le résume bien lorsqu'il dit «qu'à observer la diversité des tempéraments et des esthétiques, on ne voit pas quel commun dénominateur belge pourrait rassembler les écrivains représentatifs des provinces les plus septentrionales du domaine culturel français» (1979: 67).

Beaucoup d'écrivains belges s'opposent depuis longtemps, à juste titre, à la définition de la littérature de Belgique par le tempérament national. Ce débat date du moment où les membres de *La Jeune Belgique* ridiculisaient la tentative de Picard de définir une «âme belge» et d'assurer ainsi l'unité du pays. On comprend que nombre d'écrivains et d'artistes ne se soient pas reconnus dans le portrait peu flatteur que Picard avait dressé «du» Belge⁸. Il était bien sûr en totale contradiction avec la représentation qu'avaient

8. La construction d'un «stéréotype belge» est attribuable en bonne partie à la volonté de créer une «identité nationale» après l'indépendance. Il est fondé sur l'existence préalable d'autres stéréotypes portant sur les Flamands et les Wallons. L'originalité que Picard tente de donner à la Belgique est fondée sur au moins deux de ces stéréotypes: la lourdeur et la simplicité germaniques (associées à la sentimentalité, mais aussi aux sentiments vrais) et l'élégance française (associée à la superficialité). D'un côté, donc, le goût, la finesse, l'élégance, la clarté, en un mot, l'aristocratie — c'est la France. De l'autre, la rusticité, la confusion, la lourdeur, les sentiments, en un mot, le peuple — c'est l'Allemagne (et, par extension, la Flandre). Picard voulait assurer la fusion entre l'«âme» latine et l'«âme» germanique, mais il fera dominer la seconde dans son «âme belge», raffinée par une touche de la première.

On comprend pourquoi Picard a réduit l'élément français de son «âme» quand on sait qu'il s'écriait en 1901: «Un homme est-il complet quand il n'a pas une conscience nationale?» et qu'il pensait que les raisons qui avaient «freiné après 1830, l'épanouissement du sentiment de la patrie» étaient «une vie nationale de durée trop courte», «l'ignorance du passé historique commun» et «l'engouement d'une portion des Belges pour ce qui est français» (Hasquin, 1982: 46; je souligne). Il n'était d'ailleurs pas le seul à l'époque en Europe à vouloir faire perdre son emprise à la culture française, car comme le dit Gusdorf, «la culture était dans les divers pays d'Europe une langue étrangère [le français], elle rendait les gens cultivés étrangers à leur propre nation» (1982: 309). Au XIX^e siècle, nombre d'entre eux souhaitaient changer cet état de choses. Il faut souligner néanmoins que Picard était raciste, et notamment antisémite. Le stéréotype qu'il a créé est d'ailleurs clairement issu d'une pensée raciste, on le verra ci-dessous. Il est bien évident qu'aucun écrivain ne se réclame plus de Picard et que peu d'entre eux admettraient qu'il existe un rapport idéologique, même distant, entre sa «philosophie» et la leur. Il n'en reste pas moins que plusieurs d'entre eux, lorsqu'ils décrivent «le Belge», tiennent un discours qui n'est pas très éloigné du sien. L'attribution au Belge de certains traits — lourd, terre à terre, attaché plus que d'autres aux choses matérielles, etc. — peut être sans malice (cf. par exemple, Gascht, 1972: 19), comme elle peut être aussi raciste et élitiste que l'image créée par Picard. Ainsi, Ronse, auteur et metteur en scène qui n'a rien à voir avec Picard ni son époque, reprend pourtant, quoique dans un autre esprit, des poncifs qu'on aurait pu croire disparus.

Le Belge aime le dodu, le cosu, le cosy, le confortable sans volupté; il a volontiers l'anglomanie, mais bourgeoise; le Belge est gourd et lourd. C'est un vrai lourd. En effet, il y a beaucoup de faux lourds: les lourds légers. (Pensez à Ustinov ou à Orson Welles par exemple). Le Belge est un lourd lourd. Une tautologie lourde (...) L'acteur belge, lui, gros ou maigre, est lourd, il crayonne à gros traits, il appuie, il charge, il abat du boulot, il caricature: on l'aime ainsi, car il en donne pour son argent (...) Culturellement, le Belge est un annaliste et un brocanteur, il ramasse, il entasse, il achète, même à vil prix, un tas de papiers qu'il revendra ensuite, en bloc, comme un livre d'histoire. Il accumule et il dénombre, il ne pense pas, il se documente» (Ronse, dans Émond, 1980: 113-114).

Je ne crois pas utile de continuer. Quoi qu'il en soit, l'«âme belge» de Picard deviendra l'image indélébile «du» Belge et c'est pour cela surtout que Picard passera à la postérité. Il décrit cette «âme» dans un texte publié à Paris en 1897 dans *La Revue encyclopédique Larousse*:

Elle procède de l'âme germanique et de l'âme latine, ces deux variétés les plus saillantes de la race aryenne (...). Les deux langues qui se partagent presque exactement la nation, le néerlandais et le français, se fractionnant en dialectes et en patois nombreux, sont une frappante expression de ce dualisme, mais un indice trompeur quand il s'agit de pénétrer l'intimité des caractères, des

d'eux-mêmes les écrivains du XIX^e siècle et n'est d'ailleurs pas plus compatible avec la façon dont ils se voient aujourd'hui. Mais au lieu de remettre en question la notion même de «tempérament national», la plupart des auteurs belges francophones ont essayé, et essaient encore, de modifier en quelque sorte le «contenu» de ce fameux «tempérament», tout en alignant leurs démonstrations sur le raisonnement fautif de leurs prédécesseurs.

L'équation qui est souvent faite entre le «tempérament belge» et le «tempérament flamand», qui serait fait de goût de l'exagération, de mysticisme, de sensualité, d'amour du baroque, etc., les agace particulièrement. On sait qu'elle date de l'époque où les grands écrivains belges étaient des Flamands francophones. La plupart des auteurs veulent réduire le poids trop grand de la littérature flamande de langue française sans nier pour autant sa qualité, ni ses caractéristiques, ni son intégration à la littérature française. Le bien-fondé du stéréotype flamand lui-même, cependant, est rarement contesté. On préfère lui opposer un «tempérament wallon» ou le «génie français», voire recréer un «tempérament belge» dont les caractéristiques rappellent le stéréotype de Picard. C'est ainsi qu'André Gascht écrit:

Dans ce pays où l'individualisme subjectif de l'écrivain demeure tout à fait intangible et se refuse à toute consigne qu'il ne se serait délibérément choisie, [le lyrisme] trouverait un champ d'expérimentation sans limites *si le caractère national, naturellement tempéré, du Belge n'apportait à ses excès potentiels le frein d'un solide bon sens*. Je ne sais s'il s'agit là d'un trait hérité de ce caractère flamand dans lequel on a trop longtemps voulu voir l'originalité exclusive de l'apport de notre pays à la littérature française.

(1972: 19; je souligne)

aspirations et des tendances. Alors que les deux idiomes se séparent nettement, les pensées, les instincts et les cœurs sont moins distincts et participent d'une communauté de nature qui forme le fond véritable et qui est le résidu précieux et immuable de la communauté bimillénaire dans la destinée historique. Seul un esprit superficiel peut s'attacher à ce signe extérieur, trop aisément dégageable pour ne pas attirer et séduire les amateurs de distinctions faciles.

(1897: 596-597, cité par Hasquin, 1982: 45)

Il ajoutait:

L'ensemble de nos populations n'a pas cette grâce d'allures, cette aisance courtoise, peut-être plus de forme que de fond, universellement répandue en France, et qui huile si bien les contacts humains. Les âmes sont brusques, promptes aux paroles triviales, glissant vite aux brutalités, s'extériorisant, chez le populaire, en jurons aux pittoresques assonances révélant un état intérieur fruste qu'adoucit, il est vrai, une bonhomie simple, naïve, parfois ingénue, dégraissée de toute affectation et fréquemment savoureuse, un laisser-aller d'allure et de costume, un sans-gêne dégénérant en débraillé autant extérieur que psychique.

Et pourtant ce Belge, qui ne paye habituellement pas de mine, a dans l'ensemble de ses actes, une persistance lente, un coup d'œil tranquille, une vaillance téméraire qui expliquent ses étonnants succès et sa supériorité finale dans ses entreprises, qu'elles soient du domaine de l'art, du domaine de l'industrie, ou même de celui du sport (...) En n'ayant l'air de rien, en se produisant avec des aspects de quantité négligeable, ignorant des artifices de la mise en scène savante, le Belge se tire d'affaire et réussit avec une continuité qui, plus d'une fois, a inquiété ses rivaux et suscité leur humeur (...).

L'erreur est grande de ceux qui, obstinément, ne veulent voir en notre nation qu'une panachure mal cousue du Flamand et du Wallon, restant invinciblement hostiles par les âmes, quoique administrativement garrottés l'un à l'autre. Le résultat historique est meilleur, plus intense et plus grandiose. UNE ÂME UNIQUE, une âme commune plane sur ces deux groupes apparents, et les inspire. Ils peuvent parler des idiomes différents, leur unité physique n'en domine pas moins toute leur activité (...). N'écoutez pas ceux qui la calomnient en généralisant, pour lui faire tort, quelques personnelles et négligeables misères. Tâchez de la voir en l'intime mixture où la clarté linéaire française est estompée par la sentimentalité vague allemande, où l'élégance latine s'invigore au contact de la rusticité germanique, où la finesse s'alourdit d'abondance, où la bonhomie s'achève en malice un peu grosse, où la vaillance dédaigne les empanachements, où les dehors sont sans raffinement tandis que le dedans recèle des aptitudes inépuisables à saisir, ressentir, exprimer toutes les nuances du coloris et de la pensée. Tâchez de la voir!

(Picard, 1897: 598-599, cité par Frickx et Klinkenberg, 1980: 14-15)

Burniaux et Frickx, quant à eux, essaient timidement de défendre l'idée qu'il existe certaines caractéristiques communes aux deux littératures de Belgique, la française et la flamande.

Il est facile de prouver, par ailleurs, que la littérature belge de langue française (...) doit beaucoup au passé national et aux légendes du terroir. Même si la conception d'un «esprit belge» commun à la totalité du territoire et nettement distinct, par exemple, du génie français, implique les plus sérieuses réserves, il paraît difficile de nier l'existence, au sein des deux littératures nationales de Belgique, de caractères spécifiques qui les différencient nettement des littératures étrangères.

(1980: 5)

Ils n'apprécient guère, eux non plus, le poids du stéréotype flamand, mais ne le remettent pas en question.

[I]l est assez troublant de constater que c'est aux écrivains «flamands» que le public de France a réservé le meilleur accueil (...) Le succès de ces auteurs en France, et particulièrement celui d'un Crommelynck ou d'un Ghelderode, repose paradoxalement sur des vertus très peu françaises: la truculence, la rudesse, l'âpreté, la couleur; une sorte de sauvagerie baroque et revigorante qui séduit toujours les peuples civilisés. Mais qu'un écrivain de Liège ou de Bruxelles rivalise de finesse avec Anouilh ou Giraudoux, personne, à Paris, ne voudra croire qu'il est Belge. C'est que, pour bon nombre de Français, le Belge pratique par définition même une langue incorrecte, très différente, dans sa lourdeur et son emphase, de l'élégance attique qui, selon Gide, «n'a plus d'autre patrie que la France». Cette réputation de barbarie a rejailli sur la Belgique tout entière et continue de grever lourdement le destin de ses écrivains.

(1980: 6)

Hanse, lui aussi, se montre assez exaspéré par la transformation, en France, du stéréotype flamand en «caractère belge». Il s'insurge lorsqu'il entend parler «avec complaisance du caractère flamand d'écrivains belges qui n'[ont] de flamand que le nom». Il ajoute que «la peinture flamande offre tant de références qu'on n'hésite pas à reconnaître un Flamand dans l'écrivain belge évoquant des amours violentes ou des idylles, des kermesses ou des scènes d'intérieur, des orgies ou des premières communions, des priapées ou des processions, Vénus, Bacchus, Pan ou la Sainte Vierge» et souligne que «s'il s'agit d'art, de peinture, de miniatures ou même d'architecture, tout ce qui est belge peut devenir flamand».

(Hanse, 1964: 9)

Il s'oppose fortement à ce réductionnisme. Ce n'est pas, dit-il, parce que «l'étiquette de *flamand* est associée à une idée de coloris» qu'il faut la coller sur tous «les écrivains belges qui montrent quelque goût pour la couleur». Il insiste sur le fait que la France a, elle aussi, «une tradition de coloristes et d'écrivains truculents» et montre que Charles de Coster a été influencé par Rabelais avant de revenir à une tradition picturale qui remonte à Jérôme Bosch et à Bruegel, et que ce n'est qu'avec lui que la couleur et les scènes de ripailles entrent dans les lettres belges, c'est-à-dire seulement au milieu du XIX^e siècle (Hanse, 1964: 11). On ne peut parler, dit-il, d'un tempérament national qui caractériserait l'ensemble de la littérature belge.

Nous ne refuserons pas de recourir à la nationalité de l'écrivain pour expliquer son originalité mais nous le ferons avec prudence et honnêteté. Nous n'oublierons pas que la nationalité des écrivains ne leur confère pas nécessairement tous les traits insérés dans la définition souvent schématique d'un tempérament national. Les traits de caractère d'une nation ne sont pas obligatoirement les signes distinctifs de ses meilleurs écrivains ni de la littérature qui se développe à l'intérieur de ses frontières. Qui définit-on par la caractérologie d'une nation? Les individus moyens, la masse. Chacun de nous se reconnaît-il dans le portrait-robot qu'on dessine de ses compatriotes?

L'écrivain médiocre peut refléter le tempérament national ou y faire docilement écho. Mais celui qui a une forte personnalité ne se laisse pas réduire à une commune mesure.

(Hanse, 1964: 10-11)

L'«élite» seule échapperait-elle au stéréotype? On se trouve ici devant un problème important: essayer de se soustraire à un stéréotype national sans le remettre complètement en question, c'est s'exposer à être jugé en fonction de ce stéréotype. Ne pas le détruire, c'est le renforcer. Lorsque Hanse dit que la définition d'un tempérament national est souvent schématique, il admet qu'elle est au moins en partie exacte. Son objectif n'est pas de démanteler l'image stéréotypée «du Belge». C'est plutôt de démontrer que l'«écrivain de talent» échappe à la «commune mesure» et qu'il ne peut être confondu avec l'«individu moyen». Sa façon de procéder l'amène à séparer l'élite du vulgaire, l'écrivain de talent de l'écrivain médiocre, les écrivains du peuple, «nous» et «eux». Mais en fermant les yeux sur l'ineptie du stéréotype, comment peut-il empêcher que celui-ci soit utilisé à l'encontre des écrivains belges?

Ce deuxième argument, donc, s'il permet de cerner le danger qu'il y a à chercher un dénominateur commun dans le tempérament national ou dans une esthétique particulière, ne peut suffire à nier l'existence d'une littérature ni d'une spécificité belges. Si on considère que la notion de «littérature nationale» est liée à un sentiment d'appartenance et à une position politique et non à l'existence d'un ensemble d'œuvres homogène (voir Hanse, 1964: 12 et Quaghebeur, 1982: 11), on peut conclure que c'est l'incertitude liée à leur appartenance sociale qui fait que certains écrivains hésitent à parler de littérature belge ou wallonne. Mais c'est l'exclusion pratiquée par la France qui les force souvent à reconnaître qu'il y a quand même quelque chose de particulier dans le monde littéraire belge, particularité qui a son fondement dans l'existence de l'État belge et de ses composantes.

3. LITTÉRATURE NATIONALE ÉGALE GHETTOÏSATION ET MÉDIOCRITÉ

Ce troisième argument découle des deux premiers. On peut donc en faire la même critique. Il n'est pas nouveau non plus puisque *La Jeune Belgique* et le *Groupe du Lundi* le soutenaient déjà (cf. Kirsch, 1987: 330-338). La plupart des écrivains belges qui se prononcent sur la question pensent que la médiocrité et la ghettoïsation sont les caractéristiques inévitables de toute littérature (ou plus largement, de toute production littéraire) qui se dit nationale. Cette opinion relève de causes historiques, en particulier le conformisme et le manque d'originalité de la littérature officielle belge du XIX^e siècle, et de causes socioculturelles, en particulier l'admiration pour la littérature hexagonale plus prestigieuse et certains intérêts sectoriels.

La France n'est cependant pas à l'abri de ce jugement. Pierre Mertens écrit notamment:

La France est si féconde: sa culture l'écrase autant qu'elle l'exalte. La voilà vouée à un incurable narcissisme, frappée d'une ineffable absence de curiosité pour autrui et comme repliée sur ses richesses (...) Pour les voisins de la France, il devrait y avoir là plus d'une leçon à tirer.

(Mertens, 1976: 14)

La peur du «ghetto», qui traverse le discours de beaucoup d'écrivains (cf. p. ex. Baronian, 1980), est parfois suffisante pour que disparaisse d'office toute identité autre que personnelle. Cette peur n'est pas qu'un fantasme individualiste, cependant, car toute revendication nationaliste comporte un danger de repli sur soi. Mais, en Belgique, la crainte de la ghettoïsation est souvent exagérée. On peut en voir un exemple dans la citation suivante, où Juin résume les positions de Marc Dachy (éditeur de *Luna-Park*) et de son groupe:

Le problème [de parler au nom d'un peuple qui traverse une crise grave sur le plan de l'économie et de l'identité] ne se pose pas: parler de «belgitude» ou d'un rapport

avec la Belgique, c'est désigner un ghetto où les écrivains, les peintres et les intellectuels «de Belgique» seraient indéfiniment rejetés.

(Juin, 1978: 22)

Le rapport avec la société dans laquelle on vit est dès lors lui-même définitivement rejeté et les seules interventions envisageables sont purement corporatistes. Les écrivains ne sont concernés que par l'aspect strictement littéraire de la littérature et tout changement ne touchera jamais que l'institution littéraire.

PRINCIPES ET CONTRADICTIONS: VERS UN CHANGEMENT?

J'ai essayé de montrer jusqu'ici les grands principes et certaines des contradictions qui sous-tendent la façon dont les écrivains belges perçoivent leur pratique et leur insertion, ou leur refus d'insertion, dans leur société.

La contradiction la plus importante est à moitié révélée par Quaghebeur qui dit que «les questions posées par nos lettres (...) susciterent, au fil des cent cinquante années qui nous firent, force tentatives d'approches. Celles-ci tournent toutes autour du problème de leur spécificité, c'est-à-dire de leur identité». Mais, ajoute-t-il, l'interrogation a viré presque chaque fois «vers l'identité que les lettres belges pourraient servir» (1980: 503). En disant cela, il me semble passer à côté du vrai problème. En fait, il est curieux de constater que, depuis 1880, il y a toujours eu en Belgique des groupes qui ne parlaient d'identité que pour mieux en éliminer l'idée même (cf. Kirsch, 1987, chapitres III, IV et V). La régularité avec laquelle cette tactique est utilisée, les raisons qu'invoquent ceux qui y font appel et les résultats qu'elle a eus permettent de conclure qu'on s'est toujours beaucoup moins préoccupé de savoir «quelle identité on pourrait servir» que quel groupe on pourrait promouvoir, et comment.

Quaghebeur écrit aussi que ceux qui préconisent «l'absorption pure et simple» de la littérature belge d'expression française dans la littérature française «n'ont pas imaginé le coup de balai qu'une telle perspective entraînerait inévitablement» (1982: 21). C'est à voir. En fait, je crois que les écrivains dont l'intérêt n'est pas de provoquer un tel balayage perçoivent très bien le danger que leur fait courir la tentation de l'assimilation. C'est pourquoi ils ne cessent d'hésiter sur le chemin à suivre. Jusqu'à très récemment, les avantages et les désavantages des différentes voies possibles n'avaient pas été analysés et les intuitions parfois très justes de certains analystes, comme Hanse et Piron, n'avaient mené à rien de concret. Les spécialistes de la littérature de Belgique perpétuaient une conception ancienne de l'histoire littéraire, considérée comme une suite d'événements ponctuels.

Cette conception ne leur permettait de fournir, au niveau littéraire, qu'une explication «le plus souvent rudimentaire et partielle» qui se limitait «dans le meilleur des cas, à la recherche de sources ou d'influences, ou à un causalisme psychologique» (Klinkenberg, 1984: 26). Elle s'ajoutait à une francophilie quasi dogmatique, héritée de tous les mouvements littéraires qui s'étaient voulus *non belges* et à une décision tactique parfois presque inconsciente: pour contrer le mouvement flamand, il fallait que les francophones se rapprochent de la France (cf. Kirsch, 1987: 335-338). C'est cette combinaison de facteurs qui explique, selon moi, que les analystes belges aient attendu si longtemps avant de recourir à la sociologie pour analyser le champ littéraire belge.

Les choses sont toutefois en train de changer. Klinkenberg écrit par exemple:

Si l'on admet la proposition théorique (...) (que l'histoire littéraire ne saurait être celle des œuvres singulières, mais soit celle du *discours* littéraire, soit celle de la *production* littéraire), on ne peut plus guère envisager que deux types d'étude. Ou l'on considère la littérature comme une série de manifestations sociales, en expliquant notamment la variabilité littéraire par les mutations de la société (...) Ou bien (...)

on conserve la perspective immanente, et l'étude du changement littéraire se centre alors sur les procédés (...)

(1984: 27-28)

Il ajoute que la littérature française de Belgique ne se prête pas tellement au second type d'étude (pas plus que n'importe quelle autre littérature envisagée comme nationale), mais que le premier type d'étude est approprié puisque, dans ce cas, le cadre belge «n'est pas impertinent: il existe, dans la civilisation occidentale, un État belge» (1984: 28). Il se démarque ici fortement de Hanse, entre autres, qui, après avoir admis que la littérature «peut être considérée comme un phénomène avant tout sociologique» (1964: 20), déclare que ce n'est pas là son point de vue et poursuit sa démonstration visant à convaincre le lecteur que la littérature française de Belgique est avant tout «française».

On comprendra que la plus grande partie du discours exposé ci-dessus me semble aller à l'encontre des intérêts collectifs immédiats des écrivains belges et perpétuer des stéréotypes néfastes pour eux-mêmes et pour la population en général. Il est fondé sur le refus de reconnaître une division objective du monde social. C'est pourquoi les écrivains belges francophones n'arrivent pas à mesurer l'impact de leur discours et qu'ils en ressentent de l'amertume. Leurs déclarations n'ayant guère d'écho officiel parce qu'elles n'ont que peu de portée, ils ne peuvent évaluer à quel point leur non-engagement est à la source de ce hiatus entre eux et leur société. Incapables de se dégager d'un stéréotype national presque centenaire, ils ne se rendent pas compte que l'«acte de catégorisation, lorsqu'il parvient à se faire reconnaître ou qu'il est exercé par une autorité reconnue, exerce par soi un pouvoir» (Bourdieu, 1982: 140) et que ce pouvoir ils l'exercent à leurs dépens. Ne reconnaissant souvent à leur production littéraire aucune réalité en dehors de celle que lui donne la France, ils la rendent à jamais illégitime. On peut objecter qu'il ne suffirait pas que les écrivains belges reconnaissent l'existence de la littérature belge de langue française pour qu'elle existe effectivement en tant que représentation collective puisque, comme le dit Bourdieu:

[L]'effet de connaissance qu'exerce le fait de l'objectivation dans le discours ne dépend pas seulement de la reconnaissance accordée à celui qui le tient; il dépend aussi du degré auquel le discours qui annonce au groupe son identité est fondé dans l'objectivité du groupe auquel il s'adresse (...)

(1982: 141)

Il faudrait donc déterminer tout d'abord si le groupe, ou les groupes, si on sépare les Bruxellois francophones et les Wallons, ont une telle objectivité. Peu de travaux ont été faits jusqu'à présent sur ce sujet. Il semble bien cependant que oui, même si l'identité de ces groupes est encore embrouillée, politiquement, socialement et culturellement. Étant éparse et disparate, et porteuse de faible pouvoir symbolique, elle est reconnue surtout par les politiciens régionalistes et par ceux qui ont accepté l'illégitimité: folkloristes, dialectologues, etc.⁹. Cette illégitimité est donc sans cesse accentuée et beaucoup d'intellectuels et d'écrivains belges sont pris dans un cercle vicieux: certains sujets sont illégitimes, donc ils n'y touchent pas, ce qui en augmente l'illégitimité.

9. Comme le dit Bourdieu; «Il serait naïf de tirer argument du fait que la définition légitime de la culture ou du rapport à la culture ou encore des hiérarchies des différents domaines, genres, œuvres ou auteurs est l'enjeu d'une lutte permanente pour contester l'existence à chaque moment d'une hiérarchie légitime: les luttes qui visent par exemple à transformer ou à renverser les hiérarchies établies par la légitimation d'un domaine ou d'un genre encore illégitime, photographie ou bande dessinée, par la réhabilitation d'auteurs moins considérés ou déconsidérés, etc., ou encore à imposer un nouveau mode d'appropriation, lié à un autre mode d'acquisition, sont précisément ce qui fait la légitimité (...) Il ne serait pas moins naïf de traiter ces hiérarchies qui reproduisent dans leur logique propre, c'est-à-dire sous une forme transfigurée, les relations d'ordre entre les groupes, comme un ordre absolu, fondé en nature, bien qu'elles doivent l'essentiel de leur efficacité symbolique, c'est-à-dire de leur légitimité, au fait qu'elles sont vécues comme telles» BOURDIEU, (1979 [1]: 95, note 98).

L'INSTITUTION PARISIENNE DOMINE-T-ELLE DE LA MÊME FAÇON TOUTES LES LITTÉRATURES FRANCOPHONES PÉRIPHÉRIQUES?

Si l'on analyse la situation belge en gardant à l'esprit l'un des aspects principaux de la constitution de l'identité québécoise, le discours des écrivains, fondé en bonne partie sur la revendication de droits linguistiques, on ne peut manquer de constater que les deux situations sont loin d'être similaires.

La langue française n'a pas une grande importance symbolique en Belgique. En effet, bien que les deux communautés principales, francophone et néerlandophone, soient divisées sur une base linguistique et que le néerlandais ait servi à définir une «nation» flamande, le français ne joue pas un rôle prédominant dans la création d'une identité collective explicite chez les francophones de Belgique. Il existe une différence majeure entre Québécois et Belges: le français n'est pas menacé en Belgique et si certains s'inquiètent de son statut, c'est un peu à la manière des Français qui craignent l'empiètement de l'anglais en matière culturelle ou dans le domaine des sciences. Si le problème de l'expansion de l'anglais existe, il est mineur en comparaison de ce qu'on connaît au Québec. Il est donc compréhensible que, pour les écrivains belges, la question ne se pose pas du tout en ces termes. L'absence de ce facteur de lutte contre une autre langue est essentiel pour comprendre la différence fondamentale des luttes pour le pouvoir symbolique dans la Communauté française de Belgique et au Québec.

Elle est également au cœur de l'une des différences essentielles entre écrivains belges et québécois. Ces derniers ont eu une profonde influence sur l'idéologie de leur société et ont réussi, à travers des luttes menées à l'intérieur du champ littéraire, à modifier profondément le champ linguistique québécois entre 1960 et 1975, période durant laquelle ils se sont appropriés le droit de définir la langue légitime et ont réalisé l'autonomisation partielle du champ. Bien qu'il semble que les rapports de pouvoir aient changé depuis lors à l'intérieur du champ linguistique au Québec (essentiellement à cause de l'importance prise, aux dépens de la littérature, par les disciplines plus strictement linguistiques, voir Saint-Jacques, 1986), l'importance historique des écrivains n'a jamais été remise en question et nombre d'entre eux demeurent des présences avec lesquelles il faut compter. Il est certain que les écrivains québécois, de même que les artistes et les intellectuels, se sont constitué un capital culturel en même temps qu'ils fabriquaient une nouvelle idéologie nationale. La combinaison d'une production culturelle massive et de luttes de fractions parfois féroces a eu pour résultat, dans un premier temps, d'assurer à ces producteurs une certaine renommée locale et de donner au Québec une autonomie culturelle non seulement dans le cadre canadien, mais aussi dans le cadre de la francophonie et particulièrement par rapport à la France. Cette réussite est exceptionnelle dans le contexte des pays francophones.

On se trouve ici à l'intérieur du fonctionnement du champ linguistique et il est nécessaire d'examiner un des principes posés par Bourdieu et Boltanski:

L'autorité proprement linguistique dont disposent les «autorités» doit son efficacité spécifique, c'est-à-dire proprement symbolique, au fait que, bien qu'elle trouve son principe dans des pouvoirs extérieurs au champ lui-même, la légitimité dont elle se réclame est prédisposée à apparaître comme étant à elle-même son propre fondement (...): les agents et les institutions d'un tel champ ne remplissent parfaitement leurs fonctions de domination symbolique que parce que les fonctions qui leur sont objectivement assignées par la position qu'ils occupent dans le champ relativement autonome et par les intérêts spécifiques qui y sont attachés, dissimulent toujours les fonctions externes qui sont remplies par surcroît dans et par l'accomplissement des fonctions internes, les seules à être reconnues, donc avouables. Ainsi, par exemple, la rencontre qui s'établit parfois entre les intérêts de certains écrivains et les intérêts linguistiques des classes dominées (...)

(Bourdieu et Boltanski, 1975: 19-20)

On peut se demander si ce qu'affirment Bourdieu et Boltanski n'est pas propre aux champs dominants. En effet, les agents et les institutions des champs dominés ne peuvent remplir parfaitement leurs fonctions de domination symbolique parce que leur légitimité n'apparaît justement que rarement comme étant fondée dans l'accomplissement de fonctions internes. (En particulier si, comme dans le cas qui nous occupe, il s'agit de champs *doublement* dominés: les littératures québécoises et belge sont à la fois des productions minoritaires dans le sens que Dubois donne à ce mot¹⁰, et minorisées du fait de leur origine non seulement extra-hexagonale mais hors France). Au contraire, la légitimité des autorités linguistiques québécoises, par exemple, a surtout été fondée sur les fonctions externes (politiques) des agents et des institutions. Au Québec, les écrivains se sont posés comme défenseurs de l'identité nationale et du peuple québécois, masquant ainsi pendant longtemps le fonctionnement interne de l'institution en devenir et les profits qu'ils tiraient de leur situation d'élite intellectuelle. En Belgique, où les autorités linguistiques n'ont que peu de liens avec la politique et ne tentent guère d'avoir un rôle idéologique, leur efficacité spécifique et leur légitimité sont faibles au niveau national. L'écrivain et, plus largement, l'intellectuel et l'artiste belges ne tirent leur légitimité que de leur consécration par la France. Ce n'est qu'à travers le fonctionnement interne des institutions *françaises* qu'ils deviennent pleinement légitimes, non seulement en France mais aussi en Belgique.

La situation des écrivains belges est donc très difficile. Mal insérés dans leur société, ils doivent commencer par plaire à la France pour séduire les Belges. Conquérir la France ne se fait pas dans un deuxième temps, contrairement à ce qui se passe pour les artistes ou les écrivains québécois. Si certains écrivains belges se contentent du succès remporté en France et acceptent de passer pour Français, d'autres, en particulier ceux qui vivent en Belgique, se battent à la fois pour la reconnaissance par la France et contre sa domination symbolique. Lutte inconfortable, car ils ne sont pas sûrs des profits de distinction que cela pourrait leur rapporter en Belgique. Leur discours pourrait donc être rapproché, par analogie, de la «rhétorique du désespoir» dont parlent Bourdieu et Boltanski (1975: 10): ils sont dépossédés jusqu'à un certain point de leur langue et de leur parole, alors même que la langue et la parole sont leur raison d'être. Leur écriture risque donc d'être un objet culturel abstrait, produit dans des conditions de production socialement neutralisées. Or, comme le dit Andrienne:

L'écriture n'est pas une essence abstraite détachée de toute existence ou un objet culturel exposé statiquement. Elle n'existe que dans l'acte de lecture où une subjectivité, ou une collectivité, se projette et simultanément se retrouve pour constituer l'écriture dans son fonctionnement même. Des médiations — critique, média, parole — détermineront une relation dialectique entre l'auteur et son public. L'un et l'autre se portent et se créent existentiellement.

(Andrienne, 1984: 11)

S'il n'y a ni projection ni retrouvailles *en littérature* pour les Belges francophones, c'est peut-être parce qu'ils ne savent pas encore ce qu'ils sont, ni surtout ce qu'ils souhaitent devenir¹¹. En l'absence d'un projet commun et d'une identité collective plus ou moins explicite, la représentation des Belges par leurs écrivains demeure floue, quand ce n'est pas caricaturale. Par ailleurs, le français n'étant menacé ni en Wallonie, ni même

10. Dubois écrit: «Par littératures minoritaires, nous entendons les productions diverses que l'institution exclut du champ de la légitimité ou qu'elle isole dans des positions marginales à l'intérieur de ce champ. C'est ainsi qu'elles n'apparaîtront pas dans les manuels de littérature ou, si elles y apparaissent, elles se verront reléguées à part. L'institution n'est cependant pas indifférente à leur existence puisqu'elle a besoin des productions qu'elle «minorise», en les considérant comme inférieures, pour mieux valoriser la «bonne littérature» (DUBOIS 1983: 129).

11. On peut avoir une idée des débats des dernières années sur l'identité collective en Belgique francophone en consultant par exemple SOJCHER, *La Belgique malgré tout* (1982) et le dossier «Wallonie: autour d'un manifeste» (1984).

à Bruxelles, le wallon ne faisant pas l'objet de revendications bien vives, la langue ne constitue pas un point de ralliement. Revendiquer le droit d'utiliser une variété de français belge, bruxellois ou wallon peut sembler à peine progressiste puisque, théoriquement, rien ne l'empêche dans un État souverain. Une telle revendication pourrait peut-être quand même jouer un rôle important dans la prise de conscience des Belges francophones, en rompant d'une certaine façon le lien de soumission symbolique à la France. Mais certains ont déjà tenté l'expérience sans grand succès.

Les Belges francophones ne sont pas entièrement «dans le coup», sauf à s'assimiler totalement, voire à s'expatrier pour parachever la négation de leurs origines (...) *L'écrivain cherche-t-il à assumer les contradictions belges? Il perçoit alors l'inadéquation entre son écriture et la réalité socio-politique de son pays. Cherche-t-il à coïncider avec les diverses sensibilités de son pays? Il se régionalise et ne présente aucun intérêt pour la France qui le considérera avec condescendance ou le récupérera comme «autre» pittoresque.*

(Andrienne, 1984: 13; je souligne)

La question principale serait de se demander *pourquoi* il y a inadéquation entre l'écriture des écrivains belges et la réalité sociopolitique de la Belgique. Cette inadéquation fait justement partie intégrante des contradictions dont parle Andrienne, contradictions que l'écrivain belge, s'il ne les assume pas toujours, transporte néanmoins avec lui.

Certains points positifs ont été soulignés à propos des écrivains et des littératures minoritaires.

Deleuze et Guattari soulignent tel caractère des littératures mineures: «précisément parce que les talents n'abondent pas dans une littérature mineure, les conditions ne sont pas données d'une énonciation *individuelle*, qui serait celle de tel ou tel «maître», et pourrait être séparée de l'*énonciation collective*. Si bien que cet état de rareté des talents est en fait bénéfique, et permet de concevoir autre chose qu'une littérature des maîtres; ce que l'écrivain tout seul dit constitue déjà une action commune, et ce qu'il dit ou fait est nécessairement politique, même si les autres ne sont pas d'accord. Le champ politique a contaminé tout l'énoncé». Cette énonciation collective comme la scission interne au langage dont elle procède sont, pour les auteurs régionaux québécois ou wallons, une donnée première et immédiate. Pensons aux limites dans lesquelles sont enfermés ces écrivains, à la situation incertaine de l'institution dont ils relèvent, à leur relation à un idiome qui est à la fois grande langue de culture et «dialecte». La production littéraire moyenne s'évertue sans doute à recouvrir et à dissimuler ces aspects, voire à les utiliser de façon pittoresque (le régionalisme!). Mais, dans la mesure où ils se dégagent de la littérature majeure et où ils échappent aux «maîtres», les *écrivains de talent*, branchés sur le collectif et sur le politique, s'ouvrent à un usage *mineur* de la langue et de la littérature. De cet usage mineur devraient alors surgir des textes dont la qualité se mesurera à leur intensité et à leur humour critique.

(Dubois, 1982 [2]: 286-287)

Denis se situe dans une perspective similaire lorsqu'il écrit:

[La] chance de l'écrivain wallon serait d'innover et, pour ce faire, de NE PAS s'intégrer dans l'appareil littéraire, ET de traiter dans ses œuvres les problèmes de l'existence des Wallons en donnant ainsi une motivation à la lecture, la prise de conscience. Que ce traitement se produise évidemment sous des formes multiples sans rapport avec une quelconque idéologie même socialiste. Qu'innover signifie RÉVOLTER.

(Denis, 1984: 22)

On peut remarquer là une prise de position assez proche de celle de beaucoup d'écrivains québécois du début des années soixante, qui a pour présupposé qu'on peut vraiment échapper à «l'appareil littéraire» et qui en fait la base de la création collective. L'appareil a cependant tendance à se reformer rapidement et l'innovation, de même que

la subversion, est, sauf dans de rares cas, vite récupérée. D'ailleurs, il faut noter que si l'on parle assez souvent, dans les milieux littéraires belges, du «modèle québécois», et si le Québec est parfois vu avec des lunettes roses par les écrivains belges, ceux qui viennent au Québec retournent souvent en Belgique un peu désenchantés.

En Belgique, où l'institution littéraire est encore fragile, mais où on essaie de la renforcer, serait-il plus libérateur de rejeter l'intégration à la littérature des maîtres (la littérature métropolitaine) et de se poser franchement en tant que minoritaires? Ce ne serait guère facile, car si, comme le dit Mertens, la France est écrasée par sa culture, celle-ci écrase encore plus la Belgique, qui en redemande.

La façon dont certains Belges voient la France, comme un bloc politique et culturel dont les structures seraient «justes et cohérentes», et la Belgique comme une poussière de régions, les empêche de penser facilement une Wallonie «unie» et encore moins une Communauté française «unifiée»¹².

Cette survalorisation de la France n'est pas étrangère au rejet très clair «du Belge» que l'on peut constater dans le discours de beaucoup d'écrivains belges. C'est un acte de catégorisation dangereux, comme je l'ai dit, pour les écrivains eux-mêmes. D'autant plus dangereux que le public belge n'ignore pas la piètre opinion qu'a de lui son élite intellectuelle. On peut donc s'interroger sur les raisons qui font que les Belges ne s'intéressent pas à ce qui devrait être «leur» littérature¹³. Outre la neutralisation de la langue d'écriture et le fait qu'une bonne partie de la littérature belge d'expression française est *peu située géographiquement*¹⁴, ne serait-ce pas parce que le public belge attend que les écrivains lui renvoient une image de lui-même un peu plus gratifiante, non seulement dans leur œuvre mais dans leur discours? C'est, entre autres choses, ce type de rapport entre le public et les écrivains qui a fait, pendant longtemps, le succès de la littérature québécoise. Tel serait peut-être aussi le cas en Wallonie et à Bruxelles. L'hypothèse mérite au moins d'être examinée. Je prendrai, à titre d'illustration, le cas d'Arthur Masson.

Traité sur le mode ironique par l'ensemble des critiques, Arthur Masson (1896-1970) est, selon Andrienne, le «seul auteur régional à avoir atteint une vaste audience». Bien que ses romans datent des années 30 et 40, Masson était encore, en 1982, l'un des romanciers les plus lus. Ses personnages incarnent, selon l'*Alphabet des lettres belges de langue française*, les «vertus domestiques et bourgeoises» (1982: 264). «On y voit

12. Quaghebeur écrit que «[L]es populations administratives réunies depuis l'échec du Cercle de Bourgogne et l'éclatement des dix-sept provinces ont certes développé des habitudes communes d'être-au-monde repérables à de multiples niveaux du comportement quotidien, mais ne se sont pas forgé une identité nationale comparable à celle des Suisses, des Hollandais ou des Français» et poursuit en disant que «Par sa brièveté comme par la facilité relative avec laquelle elle mena le pays à l'indépendance, la révolte de 1830 ne peut en effet se comparer honnêtement aux longues luttes de libération nationale qui font tant pour la cohésion d'un groupe humain, en le dotant notamment, sur le plan de la mémoire collective, d'une *saga héroïque fondée dans le sang*. Cent cinquante ans d'histoire nationale constituent d'autre part une durée historique dérisoire pour la constitution des cadres profonds capables de modeler une nation (...) et d'aboutir, bizarrement, à la faire aller de soi. En outre, l'incapacité foncière de notre pays, depuis ses origines, de se doter de *structures justes et efficaces, susceptibles d'assurer la coexistence, l'interpénétration et la cohésion d'entités culturelles partiellement hétérogènes*, ne facilite évidemment pas un processus qui n'avait déjà pas exigé, au point de départ, un effort collectif énorme» (QUAGHEBEUR, 1982: 15; je souligne).

13. Cette question est encore plus complexe qu'il n'y paraît. Seules des études approfondies de l'attitude du public belge vis-à-vis de ses écrivains permettraient de cerner ce problème. On peut cependant faire un bon tour de la question en consultant différentes publications récentes: les *Dossiers du CACEF*, n° 65, février-mars 1979, pp. 3-31; CONDÉ, 1980 et 1984; GAUVIN et KLINKENBERG, 1985; la revue *Wallonie-Bruxelles*, «Spécial édition», n° 5, novembre 1984. On devrait aussi, mais ce serait beaucoup plus délicat, analyser la répartition des subsides gouvernementaux dans le domaine des lettres et en déterminer les critères.

14. Il faut entendre par cet euphémisme soit que l'œuvre se situe dans un endroit indéterminé, soit qu'elle est carrément située dans le Nord de la France, comme bien des livres de Simenon, par exemple. Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un «point de vue québécois» pour trouver étonnante la systématisation de ce genre de procédé.

un pays fait de paisibles villages où de braves gens passent l'essentiel de leur temps à se jouer de bons tours, à raconter le bon vieux temps, à se méfier de toute innovation. La ville, l'industrialisation, l'instruction même, n'apportent que des ennuis à ces villageois sortis de la nuit des temps» (Andrienne, 1984: 23). «C'est une écriture apolitique, conclut Andrienne, et, par sa vision du monde, démobilisatrice pour la Wallonie.» Il faudrait voir si une idéologie passéiste, forcément réactionnaire, est nécessairement «démobilisatrice». Le passéisme a joué par exemple, à plusieurs reprises, un rôle important dans la constitution de l'identité québécoise. Rôle contestable, sans aucun doute, mais pas démobilisateur. S'il est peu probable que ce type d'idéologie corresponde aujourd'hui à une identité et une culture qui se diraient wallonnes, le «phénomène Masson» permet en tout cas de constater qu'il existe bien en Wallonie un sentiment implicite d'appartenance à la collectivité wallonne, fondé sur l'attachement au passé (voir à ce sujet Klinkenberg, 1976: 21). On peut d'ailleurs le constater dans les quotidiens locaux, où des poèmes en wallon, des comptes rendus des activités des associations culturelles ou de loisirs wallonnes continuent d'être publiés. Il serait intéressant de voir si tout cela se ramène vraiment seulement à du «folklore»¹⁵.

Pour le moment, la situation des écrivains et des lettres est bien différente au Québec et en Belgique, et le passage suivant est encore pertinent aujourd'hui:

Aucun chauvinisme donc à l'égard de la chose littéraire en Belgique. Aucun chauvinisme non plus de la part de l'écrivain qui, trop souvent, n'aura d'autre objectif obligé que la consécration parisienne et s'abstiendra dès lors de situer explicitement en Belgique son roman ou sa pièce de théâtre, dans la crainte d'ajouter de la sorte au handicap dont il se sent affecté.

Il en résulte — et cela devrait être souligné en face de la prise de conscience dont témoigne largement la littérature du Canada français — que l'écrivain francophone de Belgique ne se sent nullement le porte-parole de la communauté sociale et linguistique à laquelle il appartient. Il est avant tout un individu déterminé par ses options personnelles et qui, parce qu'il est épris de littérature, écrit sans se soucier autrement des répercussions virtuelles de ses écrits sur la société au sein de laquelle il vit. À la limite, il ira vivre à Paris, parce que sa vocation d'écrivain est d'y recevoir la consécration, et s'intégrera sans remords dans la société parisienne, au point de renoncer le cas échéant à sa nationalité d'origine.

(Gascht, 1972: 18)

AUTONOMIE OU DÉPENDANCE: LE CHOIX IMPOSSIBLE

Dans le cadre des luttes qui agitent le champ littéraire, on peut poser que ce que recherchent les écrivains est la légitimité et que leurs stratégies ont pour but ultime de l'obtenir. Ce phénomène n'est évidemment pas propre à ce champ. Ce qui en fait la particularité, toutefois, c'est que l'idéologie qui s'élabore en son sein est particulièrement rapidement diffusée, en raison des liens de ses agents avec les autres agents du champ linguistique (notamment dans les médias et dans le système d'enseignement)¹⁶.

15. On voit très bien dans le passage suivant comment le principe même de l'utilisation du wallon et, de façon plus surprenante, du français régional est rejeté: «[L]es lettres wallonnes n'existent que pour les initiés et elles resteront folkloriques dans la mesure même où elles ne seront pas le support d'une revendication politique. À un autre niveau, se présente le français régional, langue quotidienne de la majorité des Wallons. Au-delà du pittoresque, cette écriture représente une sensibilité wallonne, mais il est évident qu'elle est sans portée politique» (ANDRIANNE, 1984: 23). Ce n'est que lorsque le wallon et le français régional sont utilisés de façon «subversive» par les avant-gardes ou, en tout cas, par des écrivains légitimés par la France (VERHEGGEN, par exemple) qu'on en reconnaît le potentiel esthétique et politique. Le problème est réel, car c'est tout un pan de la réalité sociolinguistique de la Wallonie qui est ainsi folklorisé.

16. Il y a d'ailleurs souvent, comme je l'ai dit, cumul de fonctions: l'écrivain est aussi critique, journaliste, professeur, voire politicien.

L'une des stratégies les plus importantes des écrivains périphériques, comme groupe, est la tentative d'autonomisation du champ littéraire. C'est cette autonomisation que les écrivains québécois ont essayé de réaliser au début des années soixante. Peu présents sur le marché français, quasi absents du marché québécois, ils avaient peu à perdre et l'autonomisation du champ semblait être la seule solution à court terme. Pendant une vingtaine d'années, le milieu littéraire (écrivains, éditeurs, critiques) s'est efforcé de constituer un champ littéraire québécois autonome. Cette tentative coïncidait évidemment avec une volonté d'autonomie plus générale. Aujourd'hui, les stratégies sont en train de se modifier, en particulier par le biais des coéditions et des coproductions. On assiste ainsi à un rapprochement du Québec et de la France surtout — quoiqu'un rapprochement s'effectue aussi avec la Belgique et la Suisse. Il semble bien qu'on soit dans une période de retour du pendule, qui peut poser de nouveaux et très sérieux problèmes, notamment une perte d'autonomie culturelle et la dévalorisation possible d'un produit québécois original et spécifique.

En Belgique, même si, pendant la période centripète la tendance fut à la constitution d'un champ autonome, ce champ n'a jamais vraiment existé parce que trop d'écrivains ont continué de produire pour le marché français. On s'efforce cependant maintenant, dans certains milieux, d'accentuer l'autonomie du champ littéraire belge. Non sans difficulté.

[C]'est la machine parisienne qui anime le champ de production restreint et hautement légitime, alors que l'éditeur belge doit se rabattre sur des productions faiblement légitimes, ce qui confère *ipso facto* à la littérature qu'il produit un statut globalement second. Qui dit légitimité dit instance légitimante, signifie discours produisant cette légitimité. Ce discours, c'est sur la «scène parisienne» qu'il s'énonce. Scène «hégémonique» par rapport aux autres champs, c'est-à-dire que les verdicts posés par cette «scène parisienne» sont relayés par les autres instances, alors que le verdict d'un champ périphérique ne sera pas nécessairement repris par le champ central (...) *Toute la stratégie de la littérature de Belgique sera donc ordonnée autour d'un axe: ruser avec l'illégitimité ou, ce qui revient au même, s'attribuer de la légitimité.*

De nombreuses tactiques peuvent assurer cette stratégie. Deux de ces tactiques sont bien connues et ont en commun de contenir en elles leur propre échec. C'est d'une part l'autonomisation d'un champ littéraire distinct, mais qui annule la hiérarchie, et donc la légitimité; c'est de l'autre, l'effort d'assimilation au champ parisien ou le désir de reconnaissance de la part des instances de consécration de ce centre; cet effort ne peut par définition être le fait d'une collectivité admise comme telle (ce serait contradictoire avec le principe d'hégémonie), mais ne peut aboutir que pour des individus isolés (...) Ces deux solutions ne sont évidemment pas mutuellement exclusives. Les attitudes effectives tiennent le plus souvent de l'une et de l'autre.

(Klinkenberg, 1984: 29-30; je souligne)

En outre, la contradiction qui existe entre champ restreint et champ élargi, et qui rend presque impossible — pour n'importe quel écrivain — la coexistence de la plus haute légitimité et d'un succès commercial important, se fait sentir plus cruellement pour les écrivains périphériques. En effet, leur marginalité leur rend beaucoup plus difficiles à la fois l'accession à la légitimité et le succès de librairie. Leur problème majeur est un problème de capital social. L'écrivain périphérique qui vit en périphérie ne dispose pas en France du capital social nécessaire, ni pour assurer sa promotion dans le champ restreint (fermeture des avant-gardes), ni pour assurer sa promotion dans le champ élargi. (L'écrivain qui accepte de s'expatrier et de vivre en France a des chances plus ou moins égales à celles des écrivains français, et on connaît d'ailleurs l'importance quantitative et qualitative des Belges expatriés à l'intérieur de l'institution littéraire parisienne.)

Si l'attente principale de l'écrivain périphérique est d'obtenir la consécration de Paris, il s'expose à beaucoup de déceptions. En effet, sa stratégie risque d'être tout orientée vers Paris, ce qui l'oblige à respecter les conventions parisiennes pour tout ce qui concerne son «particularisme». S'il ne réussit pas tout de suite à Paris, il sera

évidemment tenté d'essayer de s'imposer sur son marché national et sa stratégie sera alors essentiellement attentiste et étapiste. Mais stratégie et produit (trop neutre ou au contraire trop *couleur locale*) ne seront pas nécessairement adaptés à ce marché et il n'y sera peut-être pas davantage reconnu. Ce qui peut provoquer d'énormes frustrations chez l'écrivain en question, qui pense qu'il devrait être plus apprécié dans son pays.

Quelle que soit la stratégie adoptée par l'écrivain périphérique, sa réussite est ambiguë. En effet, l'une des grandes différences entre les écrivains périphériques et les écrivains des provinces françaises est que la réussite, même brillante, d'un écrivain belge ou québécois, par exemple, met en évidence l'échec du groupe. La réussite d'un Strasbourgeois, au contraire, ne souligne pas l'illégitimité de la majorité des écrivains alsaciens. Le succès d'un de ses écrivains risque donc paradoxalement de nuire à tout le champ littéraire périphérique (les meilleurs réussissent, mais il y en a tellement peu), y compris à l'écrivain «arrivé», s'il ne prend pas ses distances. On comprend dès lors que chacun essaie de «ruser» avec l'illégitimité. Le succès individuel sur la scène française n'est pas nécessairement bénéfique pour un champ périphérique. La solution apparemment la meilleure pour l'ensemble des écrivains périphériques est donc de revendiquer leur spécificité et d'essayer d'autonomiser le champ. Mais les individus qui en font partie et qui satisfont le mieux aux critères de légitimité ont l'intérêt contraire, ou tout au moins des intérêts contradictoires. Pour que l'autonomie du champ puisse se réaliser, ne serait-ce que partiellement, il faut que les écrivains les plus légitimes acceptent de se définir d'abord en fonction du groupe et de retarder volontairement leur accès possible au marché français et international. C'est ce qu'ont fait les écrivains québécois. Mais l'autonomie du champ n'est rentable pour le groupe et pour la plupart de ses membres, y compris les plus légitimes, que si des ajustements se font au moment où le marché interne atteint son point de saturation (par les coéditions, notamment).

Alors que la Belgique francophone est encore en train d'essayer de créer son institution littéraire (avec certaines réticences, voir p. ex. Dubois, 1982 [1] et [2]), on a pu dire du Québec qu'il s'était donné une institution de la littérature avant d'avoir une littérature.

[Par] delà leurs différences, les deux littératures sont, historiquement et par comparaison avec d'autres littératures, en voie de formation et toujours plus ou moins en situation critique par rapport à la littérature française dominante. De ce fait, leur dimension institutionnelle — notamment dans la tension entre instituant et institué — est singulièrement repérable: la revendication autonomiste de certains de leurs agents et instances est l'indice le plus visible de cette dimension. En somme et paradoxalement, l'institution et ses effets sont d'autant plus reconnaissables qu'ils ont un caractère incertain, fluctuant, négatif. Fait suggestif: on a pu dire récemment que, au Québec, l'institution littéraire, comme appareil, avait précédé la littérature, comme production d'œuvre (...)

(Klinkenberg, 1984: 34)

Dès 1963 — et même plus tôt si on tient compte de l'Hexagone, il était clair que les écrivains québécois voulaient cette institutionnalisation, qui concordait d'ailleurs souvent avec leurs positions politiques. Bien que, comme le dit Saint-Jacques (ci-dessous), on semble assister maintenant à une perte de légitimité de l'institution littéraire québécoise, et par le fait même des écrivains, ces derniers peuvent accumuler beaucoup plus de capital symbolique dans leur propre société que les écrivains belges dans la leur. Les écrivains québécois ne sont donc pas systématiquement obligés de se situer dans l'institution littéraire dominante (française). Ils ne se définissent donc plus désormais simplement par rapport à une rupture avec cette institution. L'institution de la littérature québécoise se manifeste, comme le dit Popovic (1982: 317), par une «présence de la littérature québécoise dans l'enseignement», par la «densité de l'écho critique et [l']existence d'un projet culturel global». Les références culturelles et littéraires des Québécois sont en grande partie québécoises. Ce n'est pas encore le cas en Belgique. Depuis quelques années, on se

concentre beaucoup en Belgique sur l'étude des différentes instances de l'institution littéraire. On tente aussi de favoriser son autonomisation par le biais d'une meilleure diffusion des œuvres (dans le réseau scolaire en particulier, mais aussi grâce à la publication de classiques en éditions à bon marché) et, plus globalement, par une restructuration des industries culturelles belges. Mais il n'est pas sûr que ces actions atteignent le but visé. En effet, les institutions littéraires périphériques sont fragiles et leur succès éventuel n'est pas définitif.

Par exemple, il semble que plus de vingt-cinq ans de lutte soutenue de la part des écrivains québécois auraient dû aboutir à la consolidation de la légitimité de l'institution littéraire québécoise. Tel n'est pas tout à fait le cas, selon Saint-Jacques, qui regrette qu'on ignore souvent que l'institution littéraire ne se réalise que «dans les pratiques d'agents déterminés par leur habitus» et qui écrit:

L'analyse de l'habitus entraîne (...) vers les agents et leurs pratiques; nous aimons mieux instituer des textes qu'interroger des lecteurs. Mais, surtout, l'habitus met en cause les dispositions acquises des agents, c'est-à-dire, dans le cas de la littérature, la formation scolaire linguistique. De ce côté, la situation apparaît si inquiétante que nous préférons ne pas trop y penser et faire confiance à la solidité et à la pérennité d'une *institution pourtant si jeune historiquement et en perte constante de légitimité* (...) La chute d'importance de l'enseignement littéraire dans la reproduction scolaire peut s'illustrer de cette simple constatation: *la littérature a perdu sa fonction de passage obligé vers les habitus qui confèrent la maîtrise linguistique dans nos sociétés contemporaines. Cela a pour effet entre autres que les littératures nationales garantissent de moins en moins les langues nationales à notre époque.* Nous, Québécois, en savons quelque chose. Or, cette évolution des habitus linguistiques et de leur formation a déjà des effets perceptibles sur la structure du champ littéraire, effets qui ébranlent la stabilité de l'institution (...)

[L']évolution à laquelle nous assistons actuellement dans l'enseignement obligatoire de la langue maternelle vers la linguistique et la communication se fait au détriment de la légitimité littéraire et la légitimité entraîne dans sa chute le marché qui en dépend.

(1986: 45-46 et 47; je souligne)

La façon dont avait commencé l'affirmation nationale des écrivains québécois ne laissait guère présager que, quelque trente ans plus tard, on pourrait faire des bilans aussi pessimistes. C'est que les institutions tendent à dévorer l'objet qu'elles institutionnalisent. Ainsi, on peut regretter, avec Alain Baudot, que l'institutionnalisation de la littérature et son analyse aient fini par étouffer en bonne partie l'analyse littéraire proprement dite, aboutissant souvent à l'énoncé de poncifs («la nature formidablement poétique de l'écriture francophone», par exemple, Baudot, 1984: 109) et à la réduction des écrivains à une identité stéréotypée. Baudot écrit à propos du corpus critique qu'il a analysé:

Les documents que nous avons utilisés nous paraissent en tout cas nous inviter à considérer l'écrivain — sinon la littérature — comme un lieu traversé par des forces historiques et sociales qui contournent et dépassent sa propre création, et comme l'objet d'enjeux où les préoccupations d'ordre esthétique ne sont, au mieux, que le masque d'autres désirs. Solitude et solidarité du créateur: serait-ce vraiment le reste qui est littérature?

(Baudot, 1984: 111)

La question reste ouverte. Baudot écrit aussi que: «le discours entourant les littératures francophones n'évoque presque jamais l'écrit lui-même autrement que dans sa fonction référentielle la plus naïve, et préfère au reste parler de l'homme qui écrit, toujours consacré comme le porte-parole d'une cause que l'on épouse ou que l'on combat» (1984: 104).

On se situe ici de plain-pied dans le rapport langue/littérature/culture/identité collective. S'il paraît abusif de ne juger les écrivains, individuellement, que par rapport à leur «insertion sociale», il devient néanmoins pertinent de s'interroger sur les effets d'une

idéologie qui exige de tous les écrivains qu'ils reflètent dans leur œuvre cette «insertion» (comme au Québec à une certaine époque) ou qui présente comme normale l'absence d'insertion (comme souvent en Belgique).

Autonomisation du champ dominé ou participation au champ dominant, Klinkenberg a montré que les deux stratégies prévalentes contiennent leur propre échec. Échec partiel pour le groupe, en tout cas, qui se fait soit phagocyter par l'institution parisienne, soit réduire au rang de faire-valoir. Y a-t-il une solution? Certains souhaitent parfois, surtout en Belgique, que les luttes à l'intérieur du champ littéraire se fassent plus vives. Qu'elles soient moins *feutrées*. Est-ce parce qu'ils croient qu'elles entraîneraient la légitimité du champ? On peut douter d'un tel résultat. En effet, lorsque le champ est minoritaire, des luttes incessantes ou trop violentes risquent, à plus ou moins long terme, d'en diminuer la légitimité au lieu de la renforcer. Les luttes à l'intérieur d'un champ littéraire dominé, généralement pourvoyeur de peu de capital symbolique, ne le divisent-elles pas plutôt au profit du champ dominant? La reconnaissance acquise à l'intérieur du champ minoritaire est-elle alors suffisante pour compenser les effets de la division du champ? Rien n'est moins sûr. Au Québec, ce sont en partie les luttes constantes entre fractions qui ont fini par affaiblir le champ. Cela signifie-t-il qu'il faut que les champs culturellement dominés visent l'homogénéité? Certainement pas. Mais il faudrait peut-être commencer par renoncer à certaines divisions formelles de l'institution parisienne et éviter notamment, comme le suggère Lise Gauvin (1982: 279), de cloisonner en champs distincts la grande et la petite littérature, la culture savante et la culture populaire ou au moins se demander si les champs dominés peuvent se permettre ce genre de fragmentation.

BIBLIOGRAPHIE

- *Alphabet des Lettres belges de langue française* (1982), Bruxelles, Association pour la promotion des Lettres belges de langue française, 311 pages.
- ANDRIANNE, René (1981), «Écriture et politique en Belgique», dans *Dossiers du CACEF*, n° 84, février, pp. 3-16.
- ANDRIANNE, René (1983), *Écrire en Belgique*, Bruxelles, Éditions Labor, Dossiers Média, Paris, Fernand Nathan, 181 pages.
- ANDRIANNE, René (1984), «Conscience linguistique et conscience politique», in P. Watte (dir.), *Écriture française et identifications culturelles en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Ciaco, pp. 11-24.
- BARONIAN, Jean-Baptiste (1980), «Belge, Belgique», dans *Magazine Littéraire, Spécial Belgique*, mars.
- BAUDOT, Alain (1984), «Petite anatomie du corpus critique francophone», dans *Études sociocritiques*, Actes III, *Opérativité des méthodes sociocritiques*, Symposium de Bruxelles 1980, pp. 99-115.
- BOURDIEU, Pierre (1971), «Le marché des biens symboliques», dans *L'Année sociologique*, vol. 22, pp. 49-126.
- BOURDIEU, Pierre (1979), *La Distinction — Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 670 pages.
- BOURDIEU, Pierre (1979), «Les trois états du capital culturel», dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, novembre, *L'institution scolaire*, pp. 3-6.
- BOURDIEU, Pierre (1980), «Le capital social», dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, janvier, *Le capital social*, pp. 2-3.
- BOURDIEU, Pierre (1980), «L'identité et la représentation», dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre, *L'identité*, pp. 63-72.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire — L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 pages.
- BOURDIEU, Pierre avec Luc BOLTANSKI (1975), «Le fétichisme de la langue», dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, pp. 2-31.
- BURNIAUX, Robert et Robert FRICKX (1980), *La littérature belge d'expression française*, Que sais-je?, n° 1540, 2^e édition mise à jour (1^e édition: 1973), Paris, P.U.F., 128 pages.
- CACEF, «L'édition française de Belgique — Aperçu — Questions — Problèmes», extraits d'une table ronde organisée en coproduction avec la RTBF — Namur — Émission Idem, 3 février 1979, dans *Dossiers du CACEF*, n° 65, février-mars 1979, pp. 3-31.

- CELLARD, Jacques (1981), «Les communautés de langue française: une problématique», dans J.-M. Klinkenberg, D. Racelle-Latin et G. Connolly (dir.), *Langages et collectivités; le cas du Québec*, Montréal, Leméac, pp. 285-290.
- Commissariat général aux Relations internationales de la communauté française de Belgique. «Spécial Édition», dans *Wallonie-Bruxelles*, n° 5, novembre 1984, 41 pages.
- CONDÉ, Michel (1980), «L'édition belge d'expression française: une logique et une description», dans *Dossiers du CACEF*, n° 75, mars, pp. 3-22.
- CONDÉ, Michel (1984), «L'édition littéraire en Belgique», dans *Le Coq et la Plume*, Cahier JEB 1/84, Bruxelles, Direction générale de la culture du ministère de la communauté française, pp. 43-52.
- DENIS, Guy (1984), «Une autre politique culturelle?», dans *Le Coq et la Plume*, Cahier JEB 1/84, Bruxelles, Direction générale de la culture du ministère de la communauté française, pp. 17-22.
- DETREZ, Conrad (1979), «Aller à Paris? Oui et non...», dans *Dossiers du CACEF, Situation*, n° 69, septembre, pp. 24-25.
- DUBOIS, Jacques (1982), «L'institution littéraire québécoise: une relative autonomie», dans J. Cléo Godin (dir.), *Lectures européennes de la littérature québécoise*, Montréal, Leméac, pp. 281-282.
- DUBOIS, Jacques (1982), «Note sur les régionalités ethniques», dans J. Cléo Godin (dir.), *Lectures européennes de la littérature québécoise*, Montréal, Leméac, pp. 283-287.
- DUBOIS, Jacques (1983), *L'institution de la littérature*, Dossiers Média, Bruxelles/Paris, Labor/Nathan, 189 pages.
- ÉMOND, Paul (dir.) (1980), *Lettres françaises de Belgique — Mutations*, Bruxelles, Archives du Futur, 165 pages.
- FRICKX, Robert et J.-M. KLINKENBERG (1980), *La littérature française de Belgique*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, Collection littérature et langages, 239 pages.
- GASCHT, André (1972), «Le visage littéraire de la Belgique francophone», dans *Revue générale, Deux littératures françaises d'aujourd'hui — Un colloque belgo-canadien*, n° 6, juin, pp. 17-28.
- GAUVIN, Lise (1982), «L'institution littéraire québécoise: une relative autonomie», dans J. Cléo Godin (dir.), *Lectures européennes de la littérature québécoise*, Montréal, Leméac, pp. 276-281.
- GAUVIN, Lise et J.-M. KLINKENBERG (1985), *Trajectoires: littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Bruxelles/Montréal, Labor/Leméac, 272 pages.
- GUSDORF, Georges (1982), *Fondements du savoir romantique*, Paris, Payot, 471 pages.
- HANSE, Joseph (1964), «Littérature, nation et langue», tiré à part, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 24 pages.
- HANSE, Joseph (1959), «Nos lettres vues de Paris», tiré à part, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 15 pages.
- HASQUIN, Hervé (1982), *Historiographie et politique — essai sur l'histoire de Belgique et de la Wallonie*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 139 pages.
- HUBIN, Christian (1979), Participation aux *Dossiers du CACEF, Situation*, n° 69, septembre, p. 24.
- JUIN, Hubert (1978), «Ce qui change aujourd'hui», dans *Le Monde des livres, Malaise et résurrection des lettres françaises en Belgique — Des écrivains s'interrogent*, 11 décembre, p. 22.
- KIRSCH, Chantal (1987), *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Étude comparative du Québec et de la Belgique*, thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 574 pages.
- KIRSCH, Chantal et Bernard BERNIER (1988), «Le sens du discours écrit: propos méthodologiques à partir de deux recherches», dans *Culture*, vol. VIII, n° 1, pp. 35-47.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1968), «Nouveaux regards sur le concept de «littérature belge», dans *Marche Romane*, n° 3, pp. 1-13.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1976), «La culture wallonne n'existe pas», dans *L'Actuel*, vol. 1, n° 3, pp. 20-24.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1980), «L'idéologie de la littérature nationale», dans H. J. Lope (dir.), *Studia Belgica*, Francfort, Lang, pp. 135-152.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1981), «La production littéraire en Belgique francophone — Esquisse d'une sociologie historique», dans *Littérature*, n° 44, pp. 33-50.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1983), «Lettres belges et lunettes parisiennes», dans *La Revue Nouvelle*, tome LXXVIII, n° 12, décembre, pp. 541-553.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1984), «Pour une étude de l'institution littéraire en Belgique», dans P. Watte (dir.), *Écriture française et identifications culturelles en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Ciacco, pp. 25-48.
- «Manifeste pour la culture wallonne», dans *Le Soir*, 16 septembre 1983.
- MERTENS, Pierre (1976), «De la difficulté d'être belge», dans *Les Nouvelles littéraires*, dossier spécial *Une autre Belgique*, n° 2557, semaine du 4 au 11 novembre, p. 14.
- MERTENS, Pierre (1979), Participation aux *Dossiers du CACEF, Situation*, n° 69, septembre, p. 21.
- MESNIL, Marianne et Jean-Marie PIEMME (propos recueillis par) (1979-80), «Écrire de la Belgique», entretien avec Jacques Dubois, Jean Louvet et Pierre Mertens, dans *Critique politique*, novembre/

- décembre/janvier, n° 4, pp. 17-31.
- MOGIN, Jean (1979), Participation aux *Dossiers du CACEF, Situation*, n° 69, septembre, p. 22.
- MOREAU, Marcel (1980), «Une belgopathie compensée», dans Jacques Sojcher (dir.), *La Belgique malgré tout*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 355-359.
- PICARD, Edmond (1897), «L'Âme belge», dans *Revue encyclopédique Larousse*, n° 203, 24 juillet, pp. 598-599.
- PIRON, Maurice (1968), «Les lettres françaises de Belgique», dans *Littérature française*, in-4° Larousse, t. 2, pp. 367-380.
- PIRON, Maurice (1979), *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*, Liège, Éditions Sciences et Lettres, 168 pages.
- POPOVIC, Pierre (1982), «Éditer de la poésie...: un acte politique? Réflexions sur quelques stratégies éditoriales», dans J. Cléo Godin (dir.), *Lectures européennes de la littérature québécoise*, Montréal, Leméac, pp. 312-320.
- QUAGHEBEUR, Marc (1980), «Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone», dans Jacques Sojcher (dir.), *La Belgique malgré tout*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 501-525.
- QUAGHEBEUR, Marc (1982), «Balises pour l'histoire de nos lettres», dans *Alphabet des lettres belges de langue française*, Bruxelles, Association pour la promotion des Lettres belges de langue française, pp. 9-202.
- SAINT-JACQUES, Denis (1986), «L'envers de l'institution» dans Maurice Lemire (dir.), *L'Institution littéraire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture et Centre de recherche en littérature québécoise, pp. 43-47.
- SOJCHER, Jacques (dir.) (1980), *La Belgique malgré tout*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 559 pages.
- THINÈS, Georges (1979), Participation aux *Dossiers du CACEF, Situation*, n° 69, septembre, p. 18.
- THIRY, Marcel (1975), Intervention au cours de la rencontre intitulée «Manquons-nous de vocabulaire?», dans *Dossiers du CACEF*, n° 26, mars, pp. 7-8.
- VERHEGGEN, Jean-Pierre (1979), Participation aux *Dossiers du CACEF, Situation*, n° 69, septembre, pp. 20-21.
- VIVIER, Robert (1965), «Situation de la littérature française de Belgique», tiré à part, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 20 pages.
- «Wallonie: autour d'un manifeste», dans *La Revue Nouvelle*, tome LXXIX, n° 1, janvier 1984, pp. 17-64.
- WOUTERS, Liliane (1976), «Le double exil des poètes», dans *Les Nouvelles littéraires*, dossier spécial *Une autre Belgique*, n° 2557, semaine du 4 au 11 novembre, p. 18.

Chantal Kirsch
Département de langues et linguistique
Université Laval
Québec (Québec)
Canada G1K 7P4

RÉSUMÉ

Depuis l'indépendance de la Belgique, en 1830, les écrivains belges de langue française n'ont cessé d'hésiter entre deux stratégies: tenter de conquérir Paris ou s'imposer d'abord en Belgique. L'attrait de Paris, ou *lutétiotropisme*, qui vient du poids culturel de la France dans le monde francophone, les a souvent menés à nier leurs origines et à dénigrer la Belgique. Ce déni des origines fait cependant problème, car, de plus en plus, l'écrivain, d'où qu'il soit, est confronté à la question de sa propre identité. Le dilemme particulier des écrivains belges en a conduit un bon nombre à nier toute spécificité à la littérature belge, définie comme partie de la littérature française. Ils ont tenté de se soustraire au stéréotype peu flatteur du Belge qui a cours en France, mais sans vraiment le remettre en question. Ils ont plutôt tenté de se définir comme différents de la majorité de leurs concitoyens, sans cesser, toutefois, d'attendre la reconnaissance en Belgique. D'autres ont voulu créer un champ littéraire proprement belge, tout en continuant à se démarquer de leurs compatriotes. Toutes ces contradictions ont mené bien des écrivains belges à s'expatrier en France ou à se sentir exilés dans leur propre pays. Cet article fait un tour rapide de la question et montre comment elle peut s'analyser dans le contexte du marché des biens symboliques et comment, en même temps, elle échappe à une explication «hexagonale». Il montre aussi, très brièvement, en quoi la situation belge est différente de la situation québécoise.

SUMMARY

Since the independence of Belgium in 1830, French-speaking Belgian writers have never stopped hesitating between two strategies: attempting to conquer Paris or making a name first in Belgium. The attraction of Paris, or *Lutetiotropism*, which results from the cultural weight of France in the French-speaking world, has frequently led them to deny their origins and to denigrate Belgium. This denial of origins creates a problem, however, as, more and more, the writer, no matter where he is from, is confronted with the question of his own identity. The peculiar dilemma of Belgian writers has led not a few of them to deny any specificity to Belgian literature, defining it as part of French literature. They have attempted to escape from the quite unflattering stereotype of Belgians current in France, but without ever really questioning it. They have attempted rather to define themselves as different from the majority of their fellow citizens, without having stopped expecting recognition in Belgium. Others have tried to create a specifically Belgian literary area, while continuing to hold themselves apart from their compatriots. All these contradictions have led many Belgian writers to exile themselves within their own country. This paper takes a quick look at this question and shows how it can be analyzed within the context of the market of symbolic goods, and how, at the same time, it falls outside a 'hexagonal' explanation. It shows as well, very briefly, how the Belgian situation is different from the Quebec situation.

RESUMEN

Desde la independencia de Bélgica, en 1830, los escritores belgas de idioma francés no han cesado de oscilar entre dos estrategias: intentar conquistar París o imponerse primero en Bélgica. La atracción de París, o lutetiotropismo, que viene del peso cultural de Francia en el mundo de habla francesa, los ha llevado seguido a negar sus orígenes y a denigrar a Bélgica. Este desprecio de los orígenes provoca problemas sin embargo, ya que, cada vez más, el escritor, de donde él sea, está confrontado a la cuestión de su propia identidad. El dilema particular de los escritores belgas ha llevado un buen número a negar toda especificidad a la literatura belga, definida como parte de la literatura francesa. Ellos han intentado sustraerse al estereotipo poco elogioso del belga que existe en Francia, pero sin cuestionarlo realmente. Ellos han más bien tratado de definirse como diferentes de la mayoría de sus compatriotas, sin cesar, sin embargo, de esperar el reconocimiento en Bélgica. Otros han querido crear un campo literario propiamente belga, al mismo tiempo que continúan diferenciándose de sus compatriotas. Todas estas contradicciones han llevado a muchos escritores belgas a expatriarse en Francia o bien a sentirse exilados en su propio país. Este artículo examina rápidamente la cuestión y muestra como puede ser analizada dentro del contexto del mercado de bienes simbólicos y como, al mismo tiempo, puede escapar a una explicación «hexagonal». El muestra también, muy brevemente, en qué la situación belga se diferencia de la situación quebequense.